



REGIONS FRANCE

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

Le secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE DU 28/06/2024

La réunion est présidée par Gilles DOLFI assisté d'Yvan HENAULT, DRH et de Driss LAHMAMOUCHI de la Direction Prévention Santé Sécurité.

Compte Rendu CSE du mois de mai 2024

Le compte-rendu du CSE du mois de mai 2024 est approuvé à l'unanimité. Il est rappelé qu'il peut être consulté sur le Portail Travaux.

1^{ère} Partie : LA VIE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

1. Informations économiques

Gilles DOLFI présente l'information économique.

PC à fin mai 2024	132 416 K€
Activité à fin mai 2024	142 520 K€ (dont 15 353 K€ de grands projets)

Répartition de l'activité à fin mai 2024 :

Centre-Ouest	15 281 K€
IDF	28 632 K€
Nord	10 544 K€
VSL France	9 976 K€
Sud-Ouest	12 717 K€
Grand Est	23 344 K€
Grands Travaux Terrassement	16 991 K€
Grands Projets	15 353 K€
Gestion des déblais	1 097 K€

2. Situation de l'emploi

a. Informations sur les effectifs et mouvements de personnel

Au 31/05/2024, l'entreprise Bouygues TP Régions France est composée de 766 collaborateurs.

L'effectif se décompose comme suit : 328 Cadres, 158 ETAM et 280 Compagnons.

Sur ces 766 collaborateurs, 720 sont en CDI et 46 en contrat en alternance.

La mixité Cadre est de 20%

- 42 % des collaborateurs sont des Cadres
- 19 % des collaborateurs sont des ETAM
- 39 % des collaborateurs sont des Compagnons

La moyenne d'âge tous statuts confondus est de 40,2 ans.

L'ancienneté moyenne tous statuts confondus est de 11,4 ans.

En mai 2024, nous comptabilisons :

- 9 départs (3 compagnons / 4 cadres / 2 ETAM) (3 démissions/ 4 mutations/ 2 licenciements)
- 10 arrivées (2 cadres/ 7 compagnons/1 ETAM)

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Economique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP Régions France. Les prêts et emprunts en cours sont généralement commentés. Les membres du CSE sont favorables à la mise en place de ces prêts et emprunts compte tenu de l'organisation de certains chantiers (chantiers GIE, Grand Paris...) et des besoins exprimés par ailleurs.

3. Consultation relative à la politique sociale de l'entreprise, conditions de travail et emploi

- Consultation relative au bilan social 2023

Yvan HENAULT présente le bilan social 2023 (annexe 1). L'ensemble des éléments a été envoyé au préalable aux membres du CSE afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Yvan HENAULT propose aux élus de faire parvenir à la Direction les éventuelles questions relatives à ce rapport avant le prochain Comité Social et Économique, afin de les traiter en séance.

Les membres du Comité Social et Économique émettent à l'unanimité un avis favorable

- Consultation relative au rapport de situation comparée 2023

Yvan HENAULT présente le rapport de situation comparée (annexe 2) qui a été présenté en commission égalité F/H le 25 juin dernier.

Le rapport a été envoyé aux élus avec l'envoi de l'ordre du jour pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant la séance.

Les membres du Comité Social et Économique émettent un avis favorable.

4 - Consultation relative à la formation professionnelle : bilan 2023

L'ensemble des éléments suivants ont été présentés à la commission formation du 26 juin et envoyés préalablement à la consultation aux membres du CSE. Les données sont commentées en séance.

i. Liste des actions au titre du plan de développement de compétences

			Effectif formé			Nombre d'heures			Coût
	STATUT	DOMAINE	Masculin	Féminin	%	Masculin	Féminin	%	pédagogique
Non obligatoire	Total		633	134		4510	1131		306 205 €
	Cadre	Total	305	93		2982	906		231 665 €
		MANAGEMENT/DEV PRO ET PERSONNEL	53	24	19 %	1 081	364	37 %	113 471 €
		TECHNIQUES METIERS	178	53	58 %	878	287	30 %	73 473 €
		SECURITE	48	13	15 %	647	171	21 %	29 969 €
		INTEGRATION A L'ENTREPRISE ET PROCESS	26	3	7 %	376	84	12 %	14 752 €
	ETAM	Total	128	41		1005	225		66 247 €
		MANAGEMENT/DEV PRO ET PERSONNEL	2	7	5 %	22	63	7 %	5 328 €
		TECHNIQUES METIERS	81	27	64 %	574	117	56 %	41 670 €
		SECURITE	35	4	23 %	399	42	36 %	19 249 €
		INTEGRATION A L'ENTREPRISE ET PROCESS	10	3	8 %	10	3	1 %	0 €
	Compagnon	Total	200	0		523	0		8 293 €
		TECHNIQUES METIERS	132	0	66 %	0	0	0 %	0 €
		SECURITE	67	0	34 %	522	0	100 %	8 293 €
		INTEGRATION A L'ENTREPRISE ET PROCESS	1	0	1 %	1	0	0 %	0 €
Obligatoire	Total		344	15		3 029	93		94 594 €
	Cadre	Total	66	9		482	54		8 443 €
		SECURITE	66	9	100 %	482	54	100 %	8 443 €
	ETAM	Total	57	6		487	39		16 668 €
		SECURITE	57	6	100 %	487	39	100 %	16 668 €
	Compagnon	Total	221	0		2 061	0		69 483 €
		SECURITE	221	0	100 %	2 061	0	100 %	69 483 €
Total			977	149		7 539	1 223		400 799 €
Organismes principaux formations non obligatoires : BCU / BYPRO / ARKANCE / CEPIG / ESCP / GROUPE / INTERACTIFS / MERCURI INTERNATIONAL / OBJECTIF-FORMATION / SPARKS / TERRASOL SETEC / THE OXFORD GROUP / TKM / TURNING POINT / YSEIS									
Organismes principaux formations obligatoires : CITY'PRO / FAUVEL FORMATION (ABSKILL) / GROUPE / MATFORM / SOCOTEC/ SAS ST FORMATION 71									

Les thèmes sont issus de la table de référence de l'outil Global Formation

ii. Liste des actions au titre du projet de transition professionnel (PTP), du congé bilan de compétences, du congé pour validation des acquis par l'expérience

LISTE DES ACTIONS REALISEES AU TITRE DU PROJET DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE (PTP)						
Statut	Libellé formation	Nbre d'heures	Coût pédagogique	Conditions d'accord	Condition de report	Résultat obtenu
Total stagiaires Compagnons	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires ETAM	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires Cadres	/	/	/	/	/	/
Total des stagiaires	/	/	/	/	/	/

LISTE DES ACTIONS REALISEES AU TITRE DU CONGE POUR BILAN DE COMPETENCES						
Statut	Libellé formation	Nbre d'heures	Coût pédagogique	Conditions d'accord	Condition de report	Résultat obtenu
Total stagiaires Compagnons	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires ETAM	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires Cadres	/	/	/	/	/	/
Total des stagiaires	/	/	/	/	/	/
LISTE DES ACTIONS REALISEES AU TITRE DE LA VALIDATION DE L'ACQUIS PAR L'EXPERIENCE (VAE)						
Statut	Libellé formation	Nbre d'heures	Coût pédagogique	Conditions d'accord	Condition de report	Résultat obtenu
Total stagiaires Compagnons	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires ETAM	/	/	/	/	/	/
Total stagiaires Cadres	/	/	/	/	/	/
Total des stagiaires	/	/	/	/	/	/

iii. Périodes de professionnalisation par alternance (PRO-A) et contrats de professionnalisation

LISTE DES ACTIONS REALISEES AU TITRE DE LA PROFESSIONNALISATION PAR L'ALTERNANCE (PRO A)								
Intitulé de la Formation	Formation Initiale	Sexe	Age	Date de début de formation	Date de fin de formatoin	Emploi/qualification occupé pendant la formation	Emploi/qualification occupé à l'issu de la formation	Résultat obtenu
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/

LISTE DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION (ANNEE N-1)					
STATUT		INTITULE DE LA FORMATION	DATE DEBUT	DATE FIN	RESULTAT OBTENU
ETAM	1	Directeur de travaux	03/09/2021	26/09/2023	EN COURS
	1	Diplôme d'Ingénieur EPF Majeure Matériaux et Structures Durables	01/08/2022	31/07/2023	EN COURS
	1	Titre d'ingénieur génie civil et géosciences	29/08/2022	31/08/2023	EN COURS
	1	Titre d'ingénieur diplômé de l'ENSAM	05/09/2022	01/09/2023	EN COURS
	1	Titre d'ingénieur diplômé de l'ENSA Strasbourg, spécialité génie civil	06/09/2022	06/09/2023	EN COURS
	1	Ingénieur génie civil Marseille	01/09/2022	29/09/2023	EN COURS
	1	Master technologie marine	12/09/2022	08/09/2023	EN COURS
	1	Titre d'Ingénieure Génie Civil et Géosciences	28/08/2023	30/08/2024	EN COURS
	1	Manager de Projets BTP	01/09/2023	31/08/2025	EN COURS
	1	Manager de Projets BTP	04/09/2023	29/08/2025	EN COURS
	1	Manager de Projets BTP	02/10/2023	26/09/2025	EN COURS
TOTAL STAGIAIRES ETAM		11			
TOTAL STAGIAIRES		11			

iv. Liste des actions au titre du Compte Personnel de Formation (CPF)

Statut	Libellé de la certification	Nbre d'heures
Total stagiaires Compagnons	/	/
Total stagiaires ETAM	/	/
Total stagiaires Cadres	/	/
Total des stagiaires	/	/

a. Consultation sur les aides publiques à la formation

Les aides publiques à la formation concernent les aides à partir de 200 000 €, perçues directement par des fonds publics (nature de l'aide, objet, montant et conditions de versement et d'emploi fixés par la personne attributrice.)

En 2023, Bouygues Travaux Publics Régions France n'a pas bénéficié de financement perçu directement par des fonds publics (les aides versées par l'OPCA ne sont pas concernées).

b. Les formations liées à la sécurité

1/ Formations Groupe : Leader Sécurité niveau 1, 2 et 3

Leader Sécurité Niveau 1

Population ciblée : Compagnons Chefs d'équipe

Objectifs de la formation : parcours de formation Sécurité au cours duquel les participants vont travailler et acquérir les 7 comportements Sécurité suivants :

- anticiper et préparer
- transmettre les consignes
- prendre du recul
- arrêter et corriger une situation non-conforme, dangereuse
- incarner pour se faire obéir, pour faire adhérer
- féliciter et recadrer
- remonter l'information.

Durée : 2 jours

Leader Sécurité Niveau 2

Population ciblée : Maîtrise

Objectifs de la formation : développer le leadership Sécurité de la Maîtrise et leur faire acquérir les 7 comportements Sécurité suivants :

- anticiper / préparer et garantir la bonne organisation chantier
- définir les consignes, les transmettre et leur donner du sens
- prendre du recul
- arrêter et corriger une situation non-conforme, dangereuse
- incarner pour faire respecter les règles par tous, pour faire adhérer
- féliciter, recadrer et sanctionner
- contribuer à l'amélioration continue et être à l'écoute.

Durée : 4 jours

Leader Sécurité Niveau 3

Population ciblée : Hiérarchie travaux de niveau Chef de groupe à Directeur

Objectifs de la formation :

- situer le rôle et l'impact de la hiérarchie travaux dans la chaîne de prévention
- être un leader Santé-Sécurité engagé, un pilote de la déclinaison de la politique Santé-Sécurité à travers ses pratiques managériales
- piloter l'accompagnement de l'ensemble des intervenants du projet dans leur démarche de prévention
- savoir expliquer et créer l'adhésion autour des règles Santé-Sécurité et de la politique prévention du Groupe
- incarner les valeurs du Groupe, donner une vision et décliner un plan d'actions Santé-Sécurité sur son périmètre
- savoir arbitrer, faire des choix et engager sa responsabilité tout en intégrant la priorité Santé-Sécurité.

Durée : 2 jours

2/Formation Pôle TP : Management SST TP

Management SST TP

Population ciblée : Conducteurs travaux à chefs de groupe travaux

Objectifs de la formation :

- Comprendre et connaître les enjeux de la réglementation en Santé Sécurité
- Savoir analyser les risques au cours des différentes étapes du chantier
- Connaître ses responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser la mise en place, dans l'entreprise, d'une délégation de pouvoirs efficace.

Durée : 3 jours

3/Autres Formations Sécurité :

- Formation SST recyclage,
- Habilitation électrique, AIPR
- Travail en hauteur, échafaudage,
- CACES R482/R484/R486/R489,
- Chef de manœuvre, Fondamentaux, Superviseur levage,
- Amiante,
- Permis BE (remorque).

c. Recours aux stages

Bouygues Construction souligne sa volonté de maintenir une politique relations écoles active et dynamique en accueillant un nombre important de jeunes en formation, que ce soit à travers des stages, de l'alternance ou des VIE (Volontariat International en Entreprise) sur des formations allant du CAP/BEP au Doctorat, pour l'ensemble de ses métiers opérationnels et fonctionnels, en France et à l'International.

Depuis plusieurs années, Bouygues Construction mène une enquête auprès de ses stagiaires et alternants. Cette enquête a pour vocation de recueillir leur avis sur le déroulé de leur période de mise en pratique et apprentissage en entreprise et ainsi mesurer leur niveau de motivation et d'engagement.

L'analyse des résultats permet à chaque Entité du Groupe d'améliorer chaque année l'accueil, l'accompagnement et le management des stagiaires, alternants et VIE.

Cela s'est traduit, par exemple, par la mise en place de parcours d'intégration dédiés ou la création d'une journée d'intégration Bready, la journée dédiée aux stagiaires et alternants du Groupe. Il existe également des conférences Alternance et Stagiaire permettant de mieux connaître le Groupe.

Bouygues Construction se donne ainsi la possibilité de recruter des talents et de participer à leur formation.

Bouygues Travaux Publics Régions France s'inscrit pleinement dans cette ambition.

En 2023, l'entreprise a accueilli 57 stagiaires.

Sur les 11 stagiaires « embauchables », 7 ont été embauchés, soit 64 %.

Bouygues Travaux Publics Régions France souhaite poursuivre l'accueil de jeunes en formation en augmentant le nombre de recours aux stages et en permettant aux stagiaires de découvrir nos métiers, nos projets.

Notre politique d'accueil de stagiaires et nos actions Relations Ecoles (Forums dans les écoles, intervention dans les écoles, Point RH, Journée Stagiaires/Alternants ...) ont pour ambition d'être un véritable outil d'attractivité.

Les membres du Comité Social et Économique émettent un avis favorable.

5 - Consultation relative à la contribution DOETH 2023

Conformément aux dispositions de l'article R 5212-4 du Code du Travail, Yvan HENAULT porte à la connaissance des élus du Comité Social et Economique les éléments de la déclaration annuelle DOETH (déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés).

Yvan HENAULT T rappelle que tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer des travailleurs handicapés (à temps plein ou temps partiel) dans une proportion de 6 % de son effectif total.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a réformé l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). Elle est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2020. Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap reste fixé à 6 % de l'effectif de l'entreprise, mais les modalités de calcul ont changé.

Cette obligation peut être satisfaite de 4 façons :

- emploi de travailleurs handicapés ou de stagiaires de la formation professionnelle handicapés,
- sous-traitance de certains travaux au secteur protégé,
- mise en œuvre d'un programme d'action en faveur des travailleurs handicapés,
- versement d'une contribution à l'AGEFIPH.

Sont considérés comme travailleurs handicapés :

- les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH),
- les victimes d'AT ou de Maladie Professionnelle ayant une incapacité permanente d'au moins 10%,
- les titulaires d'une pension d'invalidité selon certaines conditions,
- les titulaires de la carte d'invalidité,
- les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Yvan HENAUULT indique que la déclaration au titre de l'année 2023 donne obligation à Bouygues Travaux Publics Régions France d'employer **37** travailleurs handicapés.

Bouygues Travaux Publics Régions France employait au 31 décembre 2023, l'équivalent de **15,20** travailleurs handicapés (prorata temporis pour les personnes non présentes toute l'année).

Le taux d'emploi de ces travailleurs handicapés s'élève à **2,68 %**.

La contribution prévisionnelle de Bouygues Travaux Publics s'élève pour 2023 à **44 447 € (35 359€ pour 2022)**

Les membres du Comité Social et Économique émettent un avis favorable sur la DOETH.

6 - Information relative à l'application mobile CiBTP

Yvan HENAUULT indique qu'il est désormais possible pour les collaborateurs, via l'application mobile CIBTP & Moi, d'accéder à son espace personnel sécurisé, afin d'y consulter ses congés, ses paiements et d'y gérer ses informations personnelles.

Ces informations sont également disponibles depuis un ordinateur :

<https://mon-espace.cibtp.fr/2/sal/connexion>

7 - Point ASC

Béatrice LECLERC présente les nouveautés relatives aux ASC.

- Une communication a été faite sur les **Hôtels – Résidence Zénitude**, par mail. Ce prestataire a 42 résidences en France et 1 en Guadeloupe. Il s'agit de studios avec kitchenette. Certains collaborateurs ont rencontré des difficultés avec le code promotionnel **1BOUYGTP**. Après vérification auprès de Zénitude, celui-ci a eu des soucis de logiciel pour les réservations. Donc le salarié doit faire sa réservation en direct, en appelant les hôtels. Il précise son appartenance au CSE BTP RF et la **remise de 15 %** s'effectuera. Cette mesure n'est que temporaire. Affiche jointe
Les tarifs long séjours ont été joints. Les offres peuvent être très intéressantes pour les collaborateurs en IGD. Zénitude accepte la colocation pour les longs séjours. Le CSE demande à ce que cette offre soit largement diffusée et affichée.
- **Les Nocturnes du Mont Saint Michel, en Normandie** sont proposées aux collaborateurs. Des tarifs CSE sur la billetterie événementielle
<https://www.ticketmaster.fr/fr/edito/idthier/14250303?page=ticketnetpro.htm> mot de passe **ticket321** pour cet événement sont à partir de 14,99 € le billet (jusqu'à 16 %). Il s'agit d'un spectacle de son et lumière, visuelle et sonore, qui a lieu à la tombée de la nuit, du lundi au samedi de 19h30 à minuit du 5 juillet au 31 août 2024. Affiche jointe
- Nous présentons une offre **sur des séjours thalasso** en France et à l'étranger avec des remises jusqu'à 45 %. Le CSE reçoit des ventes flash tous les mois qui sont cumulables à ces 45 % donc **la remise peut atteindre 60 %**.

Pour réserver, allez sur le site www.thalasseo.com , indiquez ce code promotionnelle **CSETHBOU307**. Diverses possibilités de paiement sont proposées. Toutes les informations sont sur l'affiche jointe. Il est également joint le flash promotionnel reçu ce mois.

- Afin que les collaborateurs se détendent en famille, nous leur suggérons **le cirque d'Hiver Bouglione**. Ce nouveau spectacle du Cirque Bouglione aura lieu à Paris du 12 Octobre 2024 au 2 Mars 2025. Les billets sont à commander sur la billetterie événementielle du CSE : <https://www.ticketmaster.fr/fr/edito/idthier/14250303?page=ticketnetpro.htm> mot de passe **ticket321** (jusqu'à 22 %). Affiche jointe
- Nous informons les collaborateurs que la campagne pour **la commande des jouets de Noël** est ouverte jusqu'au dimanche 25 août 2024. Si certains attendent un heureux événement dans l'année, le CSE leur demande d'envoyer par mail la déclaration de grossesse afin qu'il soit pris en compte. Deux choix sont possibles pour les commandes, **soit les jouets avec une prise en charge du CSE de 80 € / enfant ou les chèques cadeaux multi-enseigne de 70 €**. **Les jouets** : 80 € / enfant. Si un collaborateur a 2 enfants, il aura 160 € de budget. Par exemple, il peut utiliser 100 € pour l'un et 60 € pour l'autre enfant. Ce n'est pas automatiquement 80 € pour chacun. Avec ce budget de 160 €, le salarié a le droit jusqu' à 3 cadeaux / enfant. Et si besoin, un complément peut être effectué avec sa carte bleue sur le site.
Le CSE prend en charge les frais de livraison à domicile ou en agence mais nous demandons à ce que chacun privilégie la livraison en agence car celle-ci est gratuite pour le CSE. Et permet de mettre l'argent dans d'autres prestations.
Les commandes de jouets ou cartes cadeaux se font par internet, sur le site d'Advango.
Chacun a reçu un lien pour passer commande, envoyé par le CSE.
Nous sommes à disposition si le collaborateur rencontre des difficultés à passer commande. Affiche jointe
- Nous rappelons **que la campagne de cinéma** prend fin le 30 juin 2024. Les billets de cinéma sont à partir de 4,50 € dans certains cinémas. Affiche jointe
- **Une offre de Pierre et Vacances et les Centres Parcs** a été présentées au CSE. Il est encore temps de profiter de remises pour les vacances d'été. Et 30 % sont proposés sur les séjours Center Parcs lorsque vous réservez 120 jours avant le départ (offre toute l'année). Les collaborateurs peuvent la consulter sur le site intranet. Affiche jointe.
- Une présentation **du journal CSE Edition juillet 2024** est faite en réunion. Ci-joint en pièce jointe

Le CSE rappelle que toute la communication se fait par mail et affichage chantier.

8 Consultation relative aux demandes d'aménagements d'horaires

- Chantier de Quesnoy-sur-Deule
- ✓ Collaborateurs concernés : 6 Cadres / 5 ETAM / 80 compagnons

✓ Motif du recours : travaux de battage, terrassement, génie civil (coffrage/ ferrailage/ coulage béton) et équipements divers. Intervention possible uniquement pendant la coupure de la navigation (chômage) programmée de l'écluse, c'est-à-dire du dimanche 1^{er} septembre 2024 au dimanche 6 octobre 2024

✓ Date de mise en place : dimanche 1^{er} septembre au dimanche 6 octobre 2024

✓ Durée : 5 semaines continues dans le cadre d'un chômage (fermeture de la navigation) d'écluse

✓ Horaires :

5j/7 en semaine avec 2 postes de 9h (matin et après-midi)

7j/7 en 5 postes de 8h x 6 jours puis 4 jours de repos (système 5x8h) > 1 équipe matin, / 1 équipe après-midi/ 1 équipe nuit. 2 équipes en repos avec un roulement tous les deux jours.

Pour mémoire composition poste 5x8h										
	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10
Equipe 1	5h/13h	5h/13h	13h/21h	13h/21h	21h/5h	21h/5h	Repos	Repos	Repos	Repos
Equipe 2	13h/21h	13h/21h	21h/5h	21h/5h	Repos	Repos	Repos	Repos	5h/13h	5h/13h
Equipe 3	21h/5h	21h/5h	Repos	Repos	Repos	Repos	5h/13h	5h/13h	13h/21h	13h/21h
Equipe 4	Repos	Repos	Repos	Repos	5h/13h	5h/13h	13h/21h	13h/21h	21h/5h	21h/5h
Equipe 5	Repos	Repos	5h/13h	5h/13h	13h/21h	13h/21h	21h/5h	21h/5h	Repos	Repos

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier démonstrateur terres fertiles/ challenger et haras de Poissy

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 4 compagnons

✓ Motif du recours : obligation d'intervention sur le site de Challenger avec les engins et flux de camions le samedi pour des questions de sécurité notamment liées à la circulation

✓ Date de mise en place : les samedis 29 juin 2024 et 6 juillet 2024

✓ Horaires : classique de jour

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier A680 Gragnague

✓ Collaborateurs concernés : 3 Cadres / 3 ETAM / 20 compagnons

✓ Motif du recours :

- Travaux sur voies (autoroutes/ départementales) avec fermetures exceptionnelles
- Pic d'activité important en lien avec le planning de l'opération

✓ Date de mise en place : les samedis du 06/07/2024 au 28/09/2024

✓ Horaires : 7h30/17h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier d'Epernay

✓ Collaborateurs concernés : 3 Cadres / 2 ETAM / 10 compagnons

✓ Motif du recours : Travaux sous consignation SNCF

✓ Date de mise en place : Semaine 34 2024

✓ Durée : Opérations ponctuelles sur une durée d'un an

✓ Horaires :

Travaux de nuit de 22h- à 6h (de manière exceptionnelle sur la durée du chantier, en semaine ou en week-end) ou en poste (2x8h de 7h à 21h ponctuellement du 19 au 21 août 2024)

Ci-dessous la liste des week-ends identifiés :

Samedi 5 octobre 2024 SaDi

Dimanche 6 octobre DiLu

Samedi 16 novembre 2024

Dimanche 17 novembre 2024 DiLu

Samedi 18 janvier 2025 SaDi

Dimanche 19 janvier 2025 DiLu

Samedi 8 mars 2025 SaDi

Dimanche 9 mars 2025 DiLu

Samedi 29 mars 2025 SaDi

Samedi 26 avril 2025 SaDi

Samedi 28 juin 2025 SaDi

Dimanche 29 juin 2025 DiLu

+ travaux de nuit en semaine entre la semaine 34/2024 et la semaine 31/2025

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

9 Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

- Chantier de MDPA

- ✓ Collaborateurs concernés : 6 Cadres / 5 ETAM / 30 compagnons
- ✓ Motif du recours : Respect du planning et des contraintes de site
- ✓ Date de mise en place : 17 juin 2024
- ✓ Durée : jusqu'à la fin du chantier prévue en octobre 2027
- ✓ Horaires : Alternance des rythmes 1 semaine sur 2

Poste 1 – Matin

Du lundi au jeudi : 6h à 14h15 – pause 30 min rémunérée

Vendredi : 6h à 11h

Soit 38h semaine

Poste 2 – Après-midi

Du lundi au jeudi : 13h à 22h15 – pause 45 min rémunérée

Vendredi AP

Soit 37h semaine

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Quai Roger Meunier

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 5 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travaux à la marée
- ✓ Date de mise en place : 24 juin 2024
- ✓ Durée : 2 mois
- ✓ Horaires :

Lundi au jeudi 6h-22h

Vendredi 6h-11h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Viaduc de Vienne
- ✓ Collaborateurs concernés : 5 Cadres / 3 ETAM / 9 compagnons
- ✓ Motif du recours : Nuit complémentaire pour dévérinage de culée liée au préavis de grève ASF de mai, induisant un décalage général des opérations de nuit.
- ✓ Date de mise en place :

Travail exceptionnel de nuit : Semaine du 24 au 28 juin 2024
- ✓ Durée : Travaux de nuit : 1 nuit glissante sur la semaine énoncée ci-dessous
- ✓ Horaires : 21h-5h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

2^{ème} Partie : LA VIE SANTE DE L'ENTREPRISE

1. Sécurité

Driss LAHMAMMOUCHI présente les résultats sécurité de Bouygues TP Régions France à fin mai.

Résultats Sécurité à fin mai 2024 pour Bouygues TP RF :

Taux de fréquence :	24,19	Objectif ≤ 4,5
TFG :	54,43	Objectif ≤ 25
Taux de gravité :	1,14	Objectif ≤ 0,90

8 AT avec arrêt
10 AT sans arrêt

Résultats sécurité à fin mai 2024 pour l'intérim :

Taux de fréquence :	50,51	Objectif ≤ 15
TFG :	75,77	Objectif ≤ 30
Taux de gravité :	1,12	

6 AT avec arrêt
3 AT sans arrêt

3^{ème} Partie : LA VIE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Question n°1 : Des médailles sont en attente de distribution dans certaines agences depuis un certain temps. Savez-vous quand elles seront données aux collaborateurs ? (CFTC)

Yvan HENAULT indique que les médailles 2023 sont envoyées à l'automne aux directions. Les remises sont faites à l'occasion de manifestations organisées par les managers.

Yvan HENAULT demande à recevoir les cas nominatifs de non distribution.

Question n°2 : Pouvez-vous nous dire si une démarche est engagée pour le paiement de l'autoroute sur l'A13/ A14 en flux libre ? (CFTC)

Une communication a été envoyée par ByCars en début de semaine.

Dans le cadre de la mise en place des péages en flux libre, remplaçant les barrières de péage classiques par des portiques dotés de caméras et de capteurs, le groupe Bouygues Construction projette de doter l'ensemble de sa flotte de badge télépéage, à échéance fin septembre 2024.

Depuis peu l'autoroute A14 est passée en péage « Flux Libre » et l'A13 (Paris-Normandie) sera elle aussi concernée avant la fin de l'année 2024.

Durant cette période de transition, nous vous invitons à régler vos péages en flux libre directement sur le site de [sanef.com](https://www.sanef.com). Les modes de paiement varient en fonction des cas ci-dessous :

Attention le délai de paiement est de 72 h, au-delà vous subissez des majorations importantes

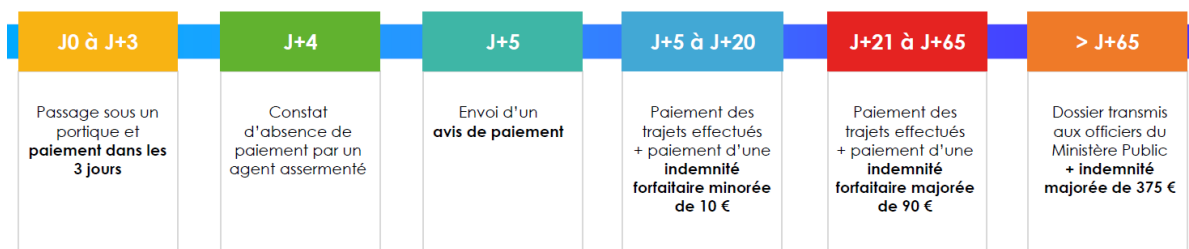
Conformément aux CGU :

- ✓ **Déplacement professionnel**
Paiement avec votre carte Fleet TOTAL sur le site intranet SANEF
Sélectionner le mode de paiement : « carte Total »
- ✓ **Déplacement personnel**
Paiement avec votre carte bancaire sur le site intranet SANEF
Sélectionner le mode de paiement : « carte bancaire »

Rendez-vous sur : www.sanef.com

Nous vous conseillons de ce fait de ne pas créer de compte client et de faire les paiements au cas par cas pour choisir à chaque transaction le mode de paiement adapté.

Pour information :



Question n°3 : Pourrions-nous avoir la date de la prochaine réunion CSE en présentiel ? (CFTC)

Yvan HENAULT indique qu'une réunion en présentiel est prévue en septembre ou octobre.

Question n°4 : Nous avons eu récemment les informations sur le bilan social. Les dates des réunions des commissions ont suivi avec peu de temps pour les membres pour s'organiser. Pouvons-nous avoir les dates des réunions des commissions plus en amont afin de nous organiser ? Et pouvons-nous avoir ces réunions des commissions avant de prendre connaissance du bilan ? (CFTC)

Yvan HENAULT prend en compte la remarque et veillera à un délai de prévenance plus important.

Question n°5 : Toujours des soucis sur les fiches de paie : des compagnons de plus de 30 ans d'ancienneté ont perdu leur 4 jours d'ancienneté Bouygues. Les modulations sont parfois à 96 heures 2 mois à peine après le solde de fin de période 2023. Perte de 18 déplacements en comptant les postes et ITC – avance sur salaire de 480 euros retenue mais jamais virée – aucun voyage détente et aucun panier retour. La direction peut-elle nous expliquer chez BYTP et BYTPRF pourquoi garder ce logiciel de paie ? (FO)

Yvan HENAULT indique que les difficultés rencontrées par notre progiciel de paie (interface avec des outils développés en interne) diminuent fortement.

Néanmoins, des problèmes demeurent et il est important pour être constructif de nous avertir nominativement des bugs.

Une équipe dédiée a été constituée chez BYCN pour sortir de cette situation. En parallèle, les équipes de SOPRA (éditeur du logiciel) ont été renforcées.

Question n°6 : Beaucoup de chantiers se terminent dans le sud, en Ile de France (Villette, Orly, Saint-Hostien, etc.) mais toujours beaucoup d'intérimaires sont toujours présents dans nos équipes, pourquoi ? Est-ce qu'il y a des compagnons en CDI à la maison ? ou en attente de chantier qui vont démarrer en octobre ? (Roissy CDG, 18.C etc.) ? (FO)

Gilles DOLFI indique que le volume d'intérim est adapté à notre activité. Hors restrictions ou maladie, il n'y a aucune raison d'avoir des collaborateurs non affectés.

Question n°7 : Visite Médicale : Est-ce que tous les collaborateurs sont à jour de leur visite ? (FO)

Yvan HENAULT indique que les collaborateurs sont à jour dans les régions. En Ile de France, des retards ont été constatés au regard de la disponibilité du service médical. Les retards seront résorbés à la fin de l'été.

Question n°8 : Pourquoi les compagnons avec leur CACES à jour n'ont pas automatiquement leur autorisation de conduite dès le 1^{er} jour d'accueil ? (FO)

Yvan HENAULT indique que le CACES est un élément pour déterminer si le collaborateur est apte à la conduite, mais cet élément n'est pas exclusif.

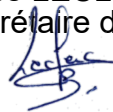
PRESENTS :

MEMBRES ELUS : Hervé DUMAS, Jean-Marie DEVELTER, Olivier MONFRAY, Virginie LUCAS, Didier SERIR, Guillaume BRUGOT, Camille ABRACHY, Elodie TERRENI, Vincent LEFEBVRE, Christelle PETITPAS, Kévin YSEBAERT

SECRETAIRE DU CSE : Béatrice LECLERC

REPRESENTANT SYNDICAL : Guillaume TANTIN

Béatrice LECLERC
La secrétaire du CSE



2023



REGIONS FRANCE

BILAN SOCIAL

CONFIDENTIEL

SOMMAIRE

1 EMPLOI

11. Effectifs.....	3
12. Travailleurs extérieurs.....	6
13. Entrées au cours de l'année.....	7
14. Départs au cours de l'année.....	8
15. Promotion interne.....	9
16. Mobilité.....	9
17. Chômage.....	9
18. Handicapés.....	9
19. Absentéisme.....	10

2 RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

21. Montant des rémunérations mensuelles.....	12
22. Hiérarchie des rémunérations.....	13
23. Charges accessoires.....	14

3 CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

31. Accidents de travail et de trajet.....	16
32. Répartition des accidents par éléments matériels.....	17
33. Maladies professionnelles.....	18
34. Dépenses en matières de Sécurité.....	18

4 AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

41. Durée et aménagement du temps de travail.....	20
42. Organisation et contenu du travail.....	20

5 FORMATION

51. Formation professionnelle continue.....	22
52. Congé individuel de formation.....	24
53. Apprentissage.....	24

6 RELATIONS PROFESSIONNELLES

61. Représentation du personnel.....	26
--------------------------------------	----

7 CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

71. Autres charges sociales	28
72. Activités sociales et culturelles.....	28

1 EMPLOI

11.	Effectifs.....	3
12.	Travailleurs extérieurs.....	6
13.	Entrées au cours de l'année.....	7
14.	Départs au cours de l'année.....	8
15.	Promotion interne.....	9
16.	Mobilité.....	9
17.	Chômage.....	9
18.	Handicapés.....	9
19.	Absentéisme.....	10

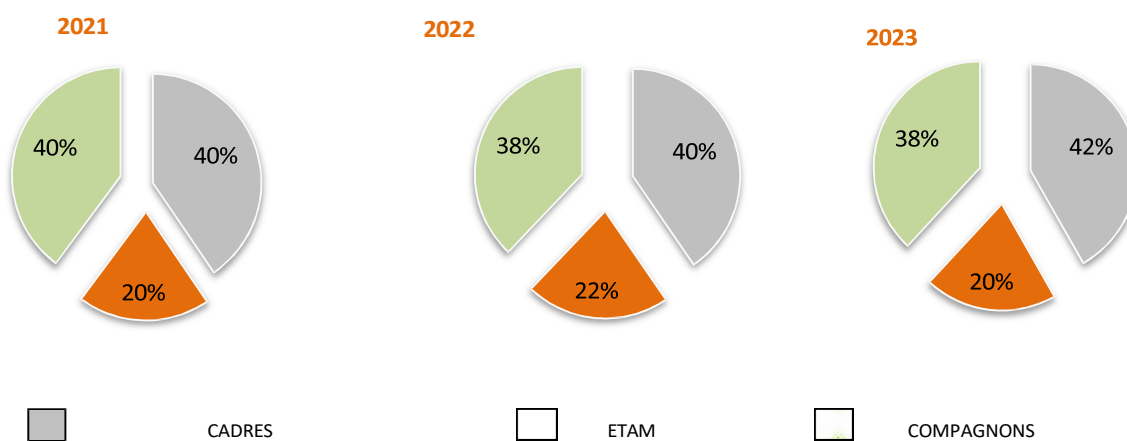
1 EMPLOI

11. EFFECTIFS

111. Effectif total au 31/12
Total

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
253	257	296	123	138	143	249	241	270	625	636	709

Répartition de l'effectif total par statut



Conformément aux dispositions réglementaires, cet indicateur comprend tous les salariés inscrits à l'effectif au 31.12. de l'année considérée, quel que soit le type de contrat.

112. Effectif permanent

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
220	219	262	76	85	92	223	208	237	519	512	591

C'est une notion spécifique au Bilan Social puisque cet indicateur ne comprend que les titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée et à temps plein inscrits à l'effectif au 1er janvier et au 31 décembre de l'année considérée sans interruption.

113a. Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31.12

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
0	0	0	31	40	43	4	3	1	35	43	44

113b. Nombre de salariés titulaires d'un CDI à durée de chantier au 31.12

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
0	0	0	1	1	0	3	3	5	4	4	5

1 EMPLOI

114. Effectif mensuel moyen de l'année

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
251	254	296	117	129	143	252	241	270	620	624	662

Moyenne des effectifs inscrits en fin de mois, sur l'année considérée.

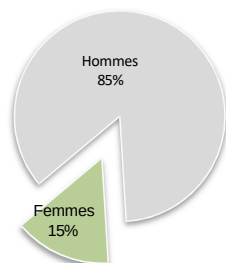
115. Répartition par sexe de l'effectif total au 31.12

- Hommes
- Femmes
Total

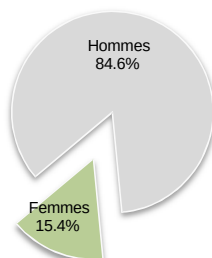
CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
205	202	236	79	96	92	248	240	269	532	538	597
48	55	60	44	42	51	1	1	1	93	98	112
253	257	296	123	138	143	249	241	270	625	636	709

Proportion Hommes/Femmes

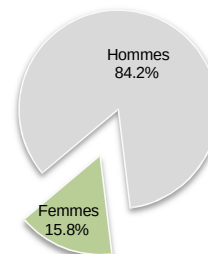
2021



2022



2023



1 EMPLOI

116 a.

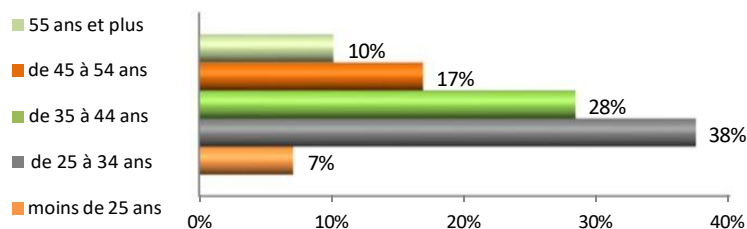
Répartition de l'effectif total au 31.12 par tranches d'âge

- Moins de 25 ans
- De 25 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 à 54 ans
- 55 ans et plus

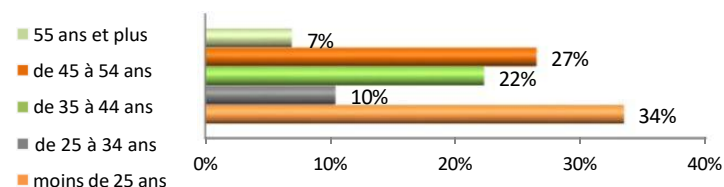
TOTAL

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
12	9	21	35	46	48	10	8	9	57	63	78
96	99	111	14	12	15	36	33	37	146	144	163
72	76	84	33	37	32	64	58	70	169	171	186
49	49	50	32	33	38	88	92	95	169	174	183
24	24	30	9	10	10	51	50	59	84	84	99
253	257	296	123	138	143	249	241	270	625	636	709

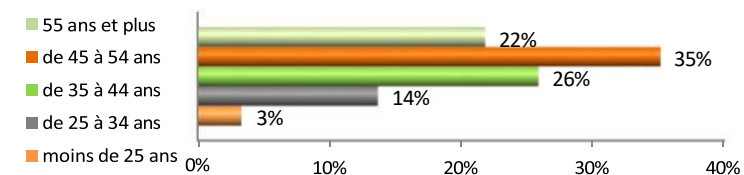
Pyramide des âges par statut au 31.12.2023



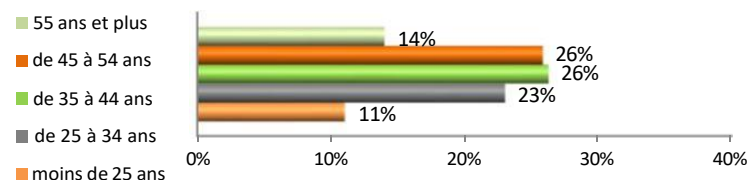
CADRES



ETAM



COMPAGNONS



TOTAL

116 b.

Age moyen et médian de l'effectif total au 31.12

Age moyen : (année - mois)

Age médian : (année - mois)

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
39 ans	38 ans	38 ans	37 ans	36 ans	36 ans	45 ans	45 ans	45 ans	41 ans	41 ans	40 ans
2 mois	9 mois	5 mois	5 mois	9 mois	7 mois	1 mois	7 mois	6 mois	2 mois		8 mois
37 ans	37 ans	36 ans	39 ans	38 ans	38 ans	46 ans	47 ans	47 ans	41 ans	41 ans	41 ans
4 mois	1 mois	5 mois	6 mois	9 mois	9 mois	5 mois	3 mois	7 mois	3 mois	6 mois	3 mois

1 EMPLOI

117 a. Répartition de l'effectif total au 31.12 selon ancienneté

- de 1 an
1 à 14 ans
15 à 29 ans
30 ans et +
TOTAL

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
17	16	17	25	24	26	21	20	25	63	60	68
150	146	180	53	67	66	116	102	129	319	315	375
64	72	76	35	39	45	84	90	89	183	201	210
22	23	23	10	8	6	28	29	27	60	60	56
253	257	296	123	138	143	249	241	270	625	636	709

117 b. Ancienneté moyenne et médiane de l'effectif total au 31.12

Ancienneté moyenne :
(année - mois)
Ancienneté médiane :
(année - mois)

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
12 ans 3 mois	13 ans 2 mois	11 ans 7 mois	11 ans 0 mois	10 ans 5 mois	10 ans 4 mois	13 ans 3 mois	13 ans 5 mois	12 ans 2 mois	12 ans 4 mois	12 ans 7 mois	11 ans 7 mois
9 ans 4 mois	9 ans 3 mois	7 ans 2 mois	8 ans 8 mois	4 ans 8 mois	5 ans 3 mois	14 ans 5 mois	14 ans 8 mois	12 ans 2 mois	9 ans 2 mois	10 ans 3 mois	7 ans 2 mois

119. Répartition de l'effectif total au 31.12.23 selon une structure détaillée des qualifications

CADRES	2021	2022	2023
Directeurs	13	13	15
Directeurs adjoints	16	16	18
Chefs de Service	27	22	27
Chefs de Serv. adj.	28	34	39
Chefs de Groupe	54	48	48
Cadres / Ingénieur Principaux	42	52	62
Cadres / Ingénieurs	73	72	87
TOTAL	253	257	296

ETAM	2021	2022	2023
Niveau H	14	15	18
Niveau G	22	28	28
Niveau F	27	29	24
Niveau E	49	60	63
Niveau D	5	2	1
Niveau C	6	3	9
Niveau B	0	1	0
Niveau A	0	0	0
TOTAL	123	138	143

COMPAGNONS	2021	2022	2023
N4MO / N4MCE	63	58	60
N3P2 OC / CE	71	71	79
N3P1	54	54	67
N2P2	28	25	30
N2P1	16	19	24
N1P2	8	6	6
N1P1	9	8	4
TOTAL	249	241	270

12. TRAVAILLEURS EXTERIEURS

121 a.

Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

121 b.

Durée moyenne des contrats de travail temporaires en jours calendaires

	2021	2022	2023
137	196	164	
21	25	22	

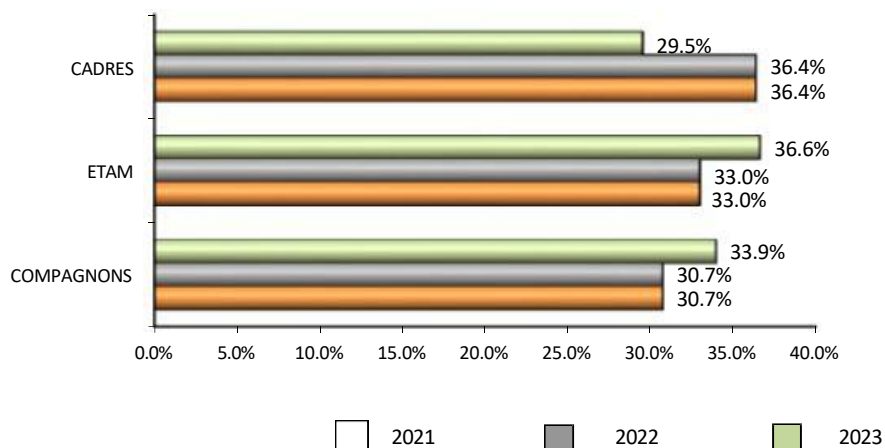
1 EMPLOI

13. ENTREES AU COURS DE L'ANNEE

131. Total des ENTREES (131+132)

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
32	32	33	29	29	41	27	27	38	88	88	112

Total des entrées par statut



132 a. Nombre d'entrées en CDI

- extérieures au Groupe
- mutations dans le Groupe

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
15	32	33	4	12	12	26	25	36	45	69	81
10	22	25	3	11	9	14	22	26	27	55	60
5	10	8	1	1	3	13	3	10	19	14	21

132 b. Nombre d'entrées en CDD

134. Nombre de CDD transformés en CDI dans l'année

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
0	1	4	1	0	2	0	0	2	1	1	8

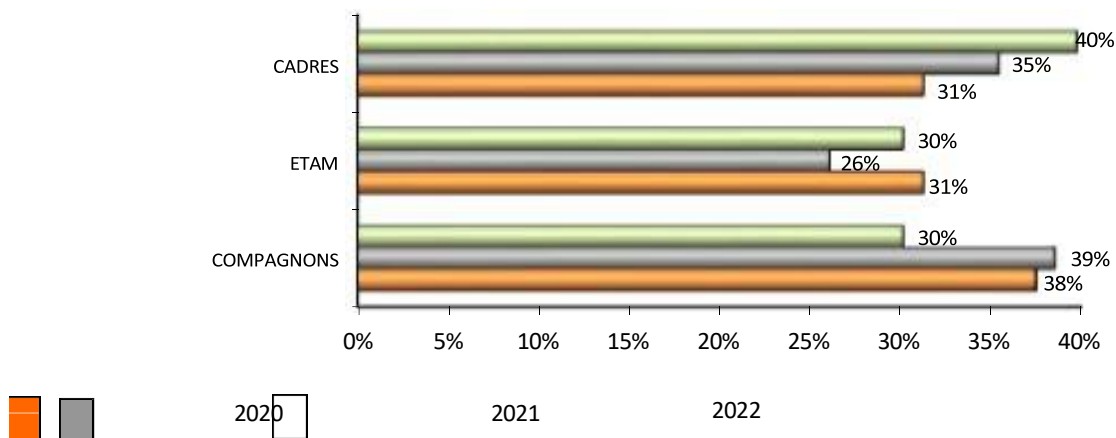
1 EMPLOI

14. DÉPARTS AU COURS DE L'ANNÉE

141. Total des départs (142 à 149)

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
5	34	33	5	25	25	6	37	25	16	96	83

Total des départs par statut



	CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
142. Démissions	2	20	20	1	5	4	0	17	9	3	42	33
143. Licenciements pour motif économique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144. Licenciements pour fins de chantiers ou pour d'autres causes	0	3	2	0	2	3	0	10	8	0	15	13
145. Fins de contrats à durée déterminée	0	0	1	3	14	13	0	0	1	3	14	15
146. Départs en cours de période d'essai	0	0	3	0	0	1	0	2	0	0	2	4
147. Départs en retraite/préretr.	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	3	0
148. Décès	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
149. Mutations dans le groupe (Bouygues Travaux Publics SA dans le Groupe)	3	5	5	1	1	3	6	5	2	10	11	10
150. Rupture Conventionnelle	1	4	2	0	1	1	0	1	0	1	6	3
151. Inaptitude	1	1	0	0	1	0	0	1	4	1	3	4
TOTAL	6	34	33	5	25	25	6	37	25	18	96	83

1 EMPLOI

15. PROMOTION INTERNE

	2021	2022	2023
151. Nombre de compagnons promus Etam (02 et 06 2020)	2	8	3
152. Nombre d'Etam promus Cadres (02 et 06 2020)	7	7	10

16. MOBILITE

161. Nombre de salariés détachés à l'étranger

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Le personnel déplacé à l'étranger au cours de l'année comprend les salariés détachés, expatriés ou assurés volontaires travaillant pour une période de trois mois minimum à l'étranger.

17. CHOMAGE

171 a. Nombre de salarié en activité partielle

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

172. Nombre de salariés mis en chômage intempéries

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
1	0	0	1	0	0	140	140	140	142	140	140

173. Nombre total d'heures de chômage intempéries

2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
44	0	0	44	0	0	5,606	2,295	2,505	5,694	2,295	2,505
- Indemnisées	42	0	42	0	0	5,174	23	2,300	5,258	23	2,300
- Non indemnisées	2	0	2	0	0	432	174	205	436	174	205

18. HANDICAPES

181. Nombre de travailleurs handicapés au 31.12 conformément à la déclaration annuelle obligatoire

2021	2022	2023
20	20	14

182. Nombre de travailleurs handicapés à la suite d'accidents du travail intervenus dans l'entreprise et employés au 31.12

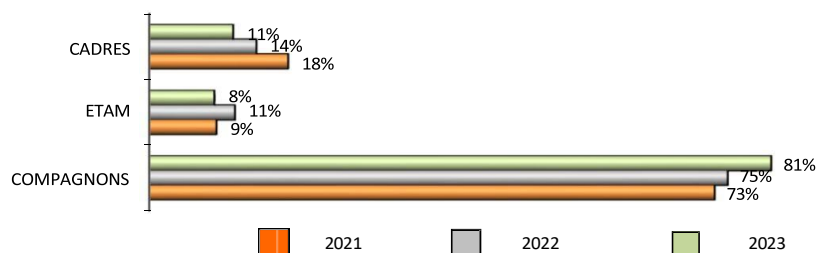
2021	2022	2023
3	3	2

19. ABSENTÉISME

191. Nombre de journées
d'absentéisme (jours calendaires)

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
1,927	1,632	1,153	932	1,303	894	7,855	8,821	8,566	10,714	11,756	10,613

Répartition de l'absentéisme par statut



192. Nombre de jours d'absence pour
maladie non professionnelle
(jours calendaires)

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
1,485	1,185	907	932	1,303	869	5,658	6,625	6,225	8,075	9,113	8,001

194. Nombre de journées d'absence dues à
des accidents du travail, de trajet, de
maladie professionnelle (jours
calendaires)

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
0	0	8	0	0	25	2,197	2,196	2,341	2,197	2,196	2,374

195. Nombre de journées d'absence pour
maternité (jours calendaires)

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
442	447	238	0	0	0	0	0	0	442	447	238

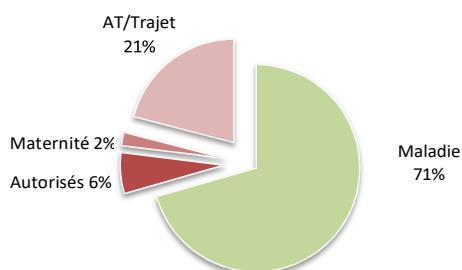
196. Nombre de journées d'absence pour
congés autorisés dont événements
familiaux

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
360	915	440	67	41	23	270	252	261	697	1,208	724

197. Nombre de jours d'absences d'autres
congés

CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
7697	7360	7580	3090	3458	3698	6865	6127	5699	17652	16945	16977

Répartition de l'absentéisme
par causes pour l'année 2023



2 RÉMUNÉRATION ET CHARGES ACCESSOIRES

21.	Montant des rémunérations mensuelles.....	12
22.	Hiérarchie des rémunérations.....	13
23.	Charges accessoires.....	14

2 REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

21. MONTANT DES REMUNERATIONS MENSUELLES

211 a. Rémunération mensuelle moyenne

Elle représente la masse salariale globale brute de l'année considérée, divisée par douze mois et par l'effectif mensuel moyen.

Moyenne (base France)	CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
	4,967 €	5,195 €	5,361 €	2,699 €	2,749 €	2,808 €	2,332 €	2,315 €	2,388 €	3,468 €	3,576 €	3,714 €

Elle représente la moyenne de la rémunération en France et à l'étranger, hors indemnité d'expatriation.

211 b. Part des gratifications annuelles dans la masse salariale (en %)

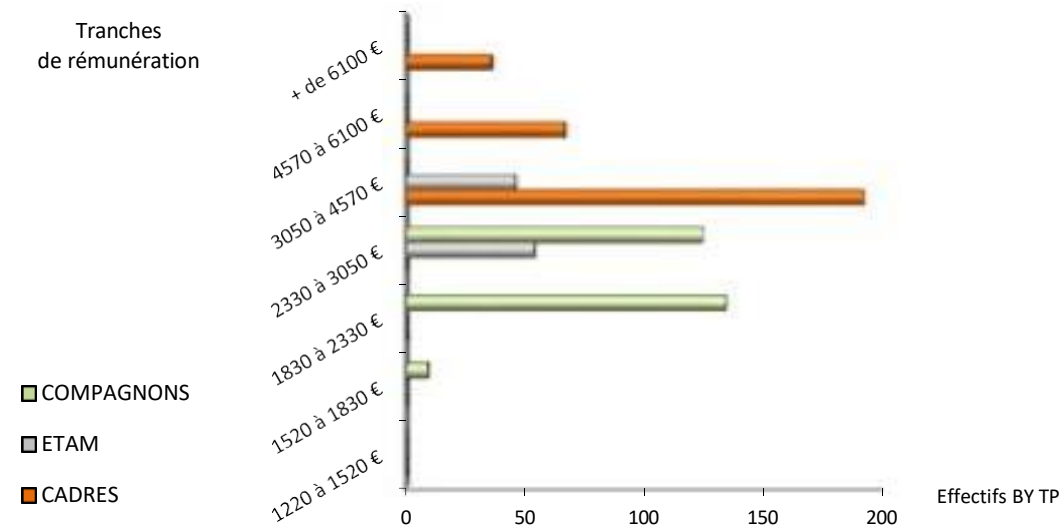
Moyenne	CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
	7.11	7.03	7.12	7.59	7.74	7.73	7.53	7.47	7.59	7.30	7.25	7.33

212 Grille des rémunérations (hors primes ou indemnités)*

de 1 220 € à 1 519 €
de 1 520 € à 1 829 €
de 1 830 € à 2 329 €
de 2 330 € à 3 049 €
de 3 050 € à 4 569 €
de 4 570 € à 6 099 €
Plus de 6 100 €
TOTAL

	CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
de 1 220 € à 1 519 €	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de 1 520 € à 1 829 €	0	0	0	0	1	0	22	24	9	22	25	9
de 1 830 € à 2 329 €	0	0	0	6	2	0	135	129	135	141	131	135
de 2 330 € à 3 049 €	29	1	0	56	58	54	88	85	125	173	144	179
de 3 050 € à 4 569 €	149	180	193	29	37	46	0	0	0	178	217	239
de 4 570 € à 6 099 €	53	50	67	0	0	0	0	0	0	53	50	67
Plus de 6 100 €	22	26	36	0	0	0	0	0	0	22	26	36
TOTAL	253	257	296	91	98	100	245	238	269	589	593	665

Répartition des rémunérations mensuelles au 31.12.2023



2 REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

22. HIERARCHIE DES REMUNERATIONS

221. Montant annuel des 10 rémunérations les plus élevées

2021	2022	2023
1,362,905 €	1,353,363 €	1,446,255 €

23. CHARGES ACCESSOIRES

231. Avantages sociaux

Indemnisation des arrêts de travail pour maladie

CADRES	ETAM	COMPAGNONS
100%	100%	DISPOSITIONS LEGALES ET CONVENTIONNELLES
TOUS LES ARRETS D'UNE DUREE < 90 JOURS CONTINUS SONT INDEMNISES SI ANCIENNETE SUPERIEURE A 6 MOIS. LES ARRETS DISCONTINUS SONT INDEMNISES QUELLE QUE SOIT LEUR DUREE.	LES ARRETS SONT INDEMNISES DANS LA LIMITE DE 90 JOURS MAXIMUM CONSECUTIFS OU NON DANS UNE MEME ANNEE CIVILE SI ANCIENNETE > 6 MOIS	dont LES 3 JOURS DE CARENCE SI ANCIENNETE SUPERIEURE A 1 AN

Congés spéciaux pour évènements familiaux

Mariage du salarié
PACS
Mariage d'un enfant
Enfant*/ Conjoint** hospitalisé
Naissance/Adoption d'un enfant
Décès du conjoint marié ou pacsé
Décès du beau-père/ belle-mère/ frère/ sœur
Décès d'un enfant
Décès du père ou de la mère
Décès d'un proche parent
Annonce de la survenue d'un handicap chez l'enfant
Prépa. de l'entrée en établiss. d'accueil d'un ascendant direct de 1er rang

CADRES	ETAM	COMPAGNONS
	4 jours	
	4 jours	
	1 jour	
	2 jours	
	3 jours	
	3 jours	
	3 jours	
	12 jours	
	3 jours	
	1 jour	
	5 jours	
	1 jour	

2 RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

CONGES ANCIENNETE

Pour les cadres et les Etam, des jours supplémentaires sont accordés en fonction de l'ancienneté dans le Groupe et dans la profession. Les conditions d'ancienneté de la profession et du Groupe sont identiques pour les Compagnons.

ANCIENNETÉ PROFESSION AU 31.03		JOURS PAYES PAR LA CAISSE		
BOUYGUES	PROFESSION	CADRES	ETAM	COMPAGNONS
Moins de 5 ans	+ de 10 ans	2 J	2 J	-
	+ de 20 ans	3 J	3 J	-
5 ans et +	- de 10 ans	2 J	2 J	-
	+ de 10 ans	2 J	2 J	-
	+ de 20 ans	3 J	3 J	-
10 ans et + 18 ans et + 20 ans et + 25 ans et + 30 ans et +	+ de 10 ans	3 J	3 J	-
	+ de 10 ans	3 J	3 J	-
	+ de 20 ans	3 J	3 J	2 J
	+ de 25 ans	3 J	3 J	4 J
	+ de 30 ans	3 J	3 J	6 J

- pour les Cadres embauchés avant le 1^{er} avril 2000, viennent s'ajouter des jours d'ancienneté Bouygues :

- 3 jours pour les cadres ayant entre 2 et 5 ans d'ancienneté Groupe au 31/03 et de moins de 10 années d'expérience dans la profession
- 1 jour pour les cadres ayant entre 2 et 5 ans d'ancienneté au 31/03 et entre 10 et 20 années d'expérience dans la profession
- 4 jours pour les cadres ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté au 31/03 et ayant jusqu'à 20 années d'expérience dans la profession
- 3 jours pour les cadres ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté au 31/03 et ayant plus de 20 années d'expérience dans la profession
- 3 jours pour les cadres ayant entre 10 et 18 ans d'ancienneté au 31/03 et plus de 10 années d'expérience dans la profession
- 3 jours pour les cadres ayant plus de 20 ans d'ancienneté au 31/03 et plus de 20 années d'expérience dans la profession

- pour les ETAM embauchés avant le 1^{er} avril 2000 viennent s'ajouter des jours d'ancienneté Bouygues:

- 2 jours pour les Etam ayant entre 2 et 5 ans d'ancienneté au 31/03 et moins de 10 années d'expérience dans la profession
- 1 jour pour les Etam ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté au 31/03 et moins de 20 années d'expérience dans la profession
- 1 jour pour les Etam ayant entre 10 et 18 ans d'ancienneté au 31/03 et plus de 10 années d'expérience dans la profession
- 2 jours pour les Etam ayant plus de 18 ans d'ancienneté au 31/03 et plus de 10 années d'expérience dans la profession
- 3 jours pour les Etam ayant plus de 20 ans d'ancienneté au 31/03 et plus de 20 années d'expérience dans la profession

- pour les Compagnons embauchés avant le 1^{er} avril 2000 viennent s'ajouter des jours d'ancienneté Bouygues :

- 1 jour pour les compagnons de plus de 5 ans d'ancienneté au 31/03
- 2 jours pour les compagnons de plus de 10 ans d'ancienneté au 31/03

3 CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

31.	Accidents de travail et de trajet.....	16
32.	Répartition des accidents par éléments matériels.....	17
33.	Maladies professionnelles.....	18
34.	Dépenses en matière de Sécurité.....	18

3 CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

31. ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET

311. Taux de fréquence des Accidents de travail

Selon l'article L411-1 du code S.S., "est considéré comme AT, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre que ce soit, à moins qu'il soit établi que la cause de l'accident est totalement étrangère au travail".

	2021	2022	2023
- Chantiers et ateliers (POP A1)	4.26	2.20	10.03
- Siège social (POP A2)	0.00	0.00	0.00
- TOTAL	2.16	1.09	5.53

312. Nombre de journées perdues liées aux accidents du travail (jours calendaires)

	2021	2022	2023
- Chantiers et ateliers (POP A1)	513	176	339
- Siège social (POP A2)	0	0	0
- TOTAL	513	173	339

313. Taux de gravité des Accidents

	2021	2022	2023
- Chantiers et ateliers (POP A1)	1.09	0.39	0.49
- Siège social (POP A2)	0.00	0.00	0.00
- TOTAL	0.55	0.19	0.27

314. Nombre d'incapacités permanentes notifiées dans l'année (ce chiffre est susceptible de se réduire en fonction des décisions de la SS après contestation)

	2021	2022	2023
- Français	0	0	1
- Etrangers	0	0	
- TOTAL	0	0	1

315. Nombre d'accidents mortels

	2021	2022	2023
- du Travail	0	0	0
- de Trajet	0	0	0

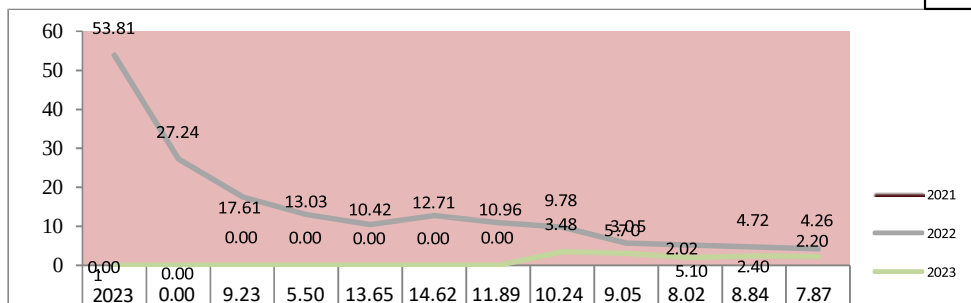
3 CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

316. Nombre d'accidents dont a été victime le personnel temporaire ou de prestations de services

2021	2022	2023
7	13	13

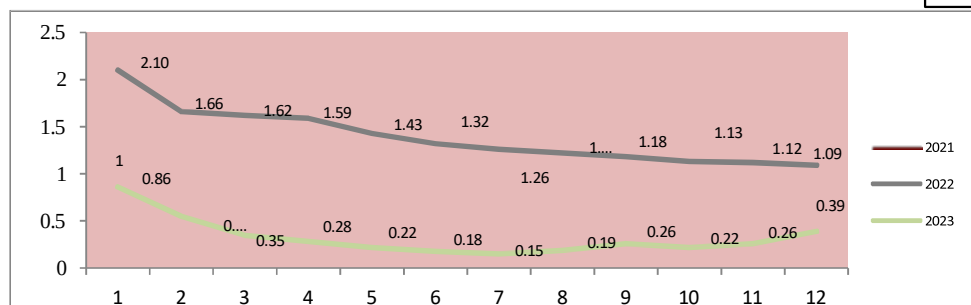
TAUX DE FREQUENCE DES ARRETS DE TRAVAIL
Nombre d'accidents avec arrêts x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

Moyenne TF
2021 : 4,26
2022 : 2,2
2023 : 10,03



TAUX DE GRAVITE DES ARRETS DE TRAVAIL
Nombre de jours d'arrêts x 1 000 / Nombre d'heures travaillées

Moyenne TG
2021 : 1,09
2022 : 0,39
2023 : 0,49



32. REPARTITION DES ACCIDENTS PAR ELEMENTS MATERIELS

Cette répartition ne concerne que les accidents du travail avec arrêt.

	2021	2022	2023
321. Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves	0	0	0
322. Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation	0	0	0
323. Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de l'ind. 321 et 322	0	0	0
324. Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel	0	1	4
325. Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage	0	0	1
326. Autres cas	2	0	2

3 CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

33. MALADIES PROFESSIONNELLES

331. Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale au cours de l'année considérée
- Affection liée à l'exposition aux vibrations d'outils mécaniques
 - Gale du ciment
 - Autres non définies
 - Affection périarticulaire
 - Surdit 
 - Lomboscatique
 - Affection provoqu e par huiles et graisses min rales
 - Affection provoqu e par poussi res de silices

2021	2022	2023
1	2 1	1

34. DEPENSES EN MATIERE DE SECURITE

341. Effectif form     la s curit  dans l'ann e

2021	2022	2023
296	290	526

342. Montant des formations en s curit 

2021	2022	2023
114,476 �	99,000 �	152,104 �

343. Nombre de chantiers ayant un PPSPS
(plan sp cifique de s curit )

2021	2022	2023
57	27	105

4 AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

41.	Durée et aménagement du temps de travail.....	20
42.	Organisation et contenu du travail.....	20

4 AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

41. DUREE ET AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

		CADRES			ETAM			COMPAGNONS		
411.	Nombre de salariés par catégories ARTT	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
	- Forfait Jours	247	252	291	53	60	61	-	-	-
	- Forfait heures	-	-	-	70	78	82	248	240	270
412.	Nombre de salariés employés à temps partiel	2021			2022			2023		
		9			9			10		

(*) Depuis le 01/02/00, le repos compensateur légal est déterminé en fin d'année (modulation)

42. ORGANISATION ET CONTENU DU TRAVAIL

		2021	2022	2023
421.	Nombre de salariés ayant des horaires alternatifs et/ou travaillant tout ou partie de la nuit	0	114	192

5 FORMATION

51.	Formation professionnelle continue.....	22
52.	Congé individuel de formation.....	24
53.	Apprentissage.....	24

5 FORMATION

51. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les résultats en formation continue intègrent les chiffres de l'apprentissage et de la professionnalisation

511. Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue	2021	2022	2023
	3.15%	6.47%	6.56%

512. Montant consacré à la formation continue (hors frais de déplacement)	2021	2022	2023
	0 €	0 €	0 €

Formation interne

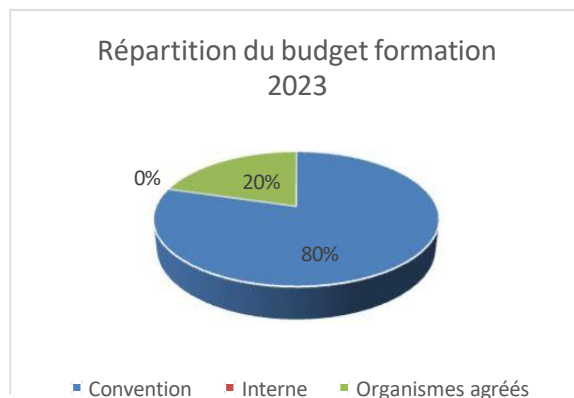
Formations organisées et dispensées par l'entreprise permettant une plus grande motivation des salariés grâce à des contenus de stage mieux adaptés aux besoins Bouygues.

Formation effectuée en application des conventions	2021	2022	2023
	456,030 €	716,435 €	791,995 €

Formation organisée par l'entreprise mais animée par des organismes externes.

Versements à des fonds d'assurance formation	2021	2022	2023
	0 €	0 €	0 €
	256,750 €	273,782 €	298,343 €
Versements auprès d'organismes agréés			
Trésors et autres (CIF - Alternants - taxe apprentissage)	151,894 €	182,721 €	203,965 €

TOTAL	2021	2022	2023
	864,674 €	1,172,938 €	1,294,303 €

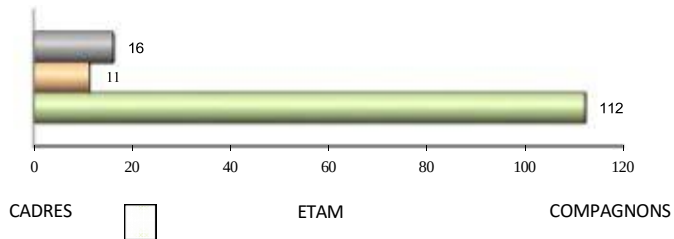


5 FORMATION

513. Nombre de stagiaires

Il correspond au nombre de salariés ayant suivi au moins un stage de formation dans l'année. Un salarié ayant suivi plusieurs stages sera comptabilisé une seule fois.

Nombre moyen d'heures de formation par stagiaire et par statut en 2023 (yc alternance)

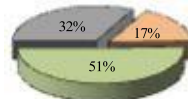


514. Nombre d'heures de stage

- Rémunérées
- Non rémunérées
- Alternance
- TOTAL

Répartition par statut des heures de formation continue (hors alternance)

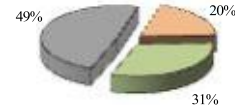
2021



CADRES

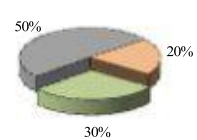


2022



ETAM

2023



515. Décomposition des principales actions de formation par type de stages

- Sécurité
- Techniques Métiers

-

Management,
Dévpt.professionnel et
personnel

5 FORMATION

515. Décomposition par type de stage en nombre d'heures (hors alternance)	CADRES			ETAM			COMPAGNONS			TOTAL		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Intégration à l'entreprise et ses process	178	270	482	7	88	13	0	0	0	185	358	496
Management, dvpt. Professionnel et personnel	701	1,231	1,445	109	95	85	574	60	0	1,384	1,386	1,530
Sécurité	1,023	1,559	1,354	1,102	865	966	3,537	2,723	2,584	5,662	5,147	4,903
Techniques Métiers	731	1,297	1,142	179	727	691	6	0	0	916	2,024	1,833
TOTAL	2,633	4,357	4,423	1,397	1,775	1,755	4,117	2,783	2,584	8,147	8,915	8,762

52. CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION

	2021	2022	2023
521. Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé individuel de formation rémunéré	0	0	0
522. Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé individuel de formation non rémunéré	0	0	0
523. Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé individuel de formation	0	0	0

53. APPRENTISSAGE

	2021	2022	2023
531. Nombre de contrats d'apprentissage réalisés dans l'année	15	42	52
532. Nombre de contrats pro conclus dans l'année	6	12	10
533. Nombre de stagiaires (+ d'1 semaine) dans l'année	42	0	52

6 RELATIONS PROFESSIONNELLES

61 .	Représentation du personnel.....
-------------	----------------------------------

26

6 RELATIONS PROFESSIONNELLES

61. REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

611. Taux de participation aux élections (%) Nombre de votants / nombre d'inscrits	2021	2022	2023
- Délégués du personnel (DP)			
1er Collège			
2ème Collège			
3ème Collège			
- Membres du Comité d'Entreprise (CE)			
1er Collège	Pas d'élection en 2021		Pas d'élection en 2023
2ème Collège			
3ème Collège			
- Membres du Comité Social Economique (CSE)			
1er Collège		05/07/2022	
2ème Collège			
3ème Collège			

612. Dates de signatures et objets des accords signés dans l'entreprise pendant l'année considérée.

2021	2022	2023
- Accord collectif sur la négociation obligatoire 2022 (19/11/2021)	Accord Ambition mixité Femme/Homme signé le 14/03/2022	Accord d'Intéressement TP TPRF BCEN signé le 28 06 2023
- Accord Don de JRTT (26/08/2021)	Accord Handicap signé le 21/06/2022	Avenant de quantification TP TPRF BCEN signé le 28 06 2023
- Accord OATT (07/10/2021)	Avenant de prorogation à l'accord GEPP signé le 20/04/2022	Négociations Annuelles Obligatoires 2024 signé le 04 12 2023
- accord sur l'intéressement (9 juin 2021)	Accord sur l'Intéressement signé le 23/06/2022	
- accord sur le compte épargne temps (26 aout 2021)	Avenant n°1 Négociations Annuelles Obligatoires 2022 (mesure carburant) signé le 06/05/2022	
- accord sur le TMB (3 mai 2021)	Négociations Annuelles Obligatoires 2023 signé le 24/11/2022	

7 CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

71.	Autres charges sociales.....	28
72.	Activités sociales et culturelles.....	28

7 CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

71. AUTRES CHARGES SOCIALES

710. Montant des cotisations patronales

Montant moyen par collaborateur des cotisations patronales au titre de la maladie, de la vieillesse et de la prévoyance

	2021	2022	2023
Prévoyance	408,650	410,975	450,087
Maladie	2,275,932	2,354,462	2,626,852
Retraite complémentaire	1,733,259	181,429	1,986,120
Vieillesse	2,062,933	2,110,197	2,375,214
Total	6,480,774	6,687,062	7,438,273

Montant annuel moyen par collaborateurs

	2021	2022	2023
Prévoyance	658	658	679
Maladie	3,664	3,768	3,963
Retraite complémentaire	2,791	2,899	2,996
Vieillesse	3,322	3,377	3,583
Total	10,435	10,701	11,222

72. ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

720. Contribution au financement du Comité Social Economique / Comité d'Entreprise (APV)

	2021	2022	2023
Arbre de Noël	1,918 €	1,700 €	
Cadeaux Jouets de Noël	19,970 €	18,093 €	13,460 €
Panier fin d'année	27,350 €	29,277 €	31,176 €
Bons d'Achats Evénements (Mariage/naissance/Fête des Mères/etc.)		9,380 €	1,700 €
Chèques vacances	135,000 €	210,000 €	220,179 €
Boutique en ligne			14,639 €
Activités culturelles et sportives		2,960 €	16,046 €
TOTAL	184,238 €	271,410 €	311,839 €

721. Autres dépenses supportées par l'entreprise (APF)

	2021	2022	2023
Comité d'Entraide	26,234 €	27,361 €	33,650 €
Médailles	96,000 €		64,685 €
TOTAL	122,234 €	27,361 €	98,335 €

PARTIE I - INDICATEURS SUR LA SITUATION COMPAREE DES FEMMES ET DES HOMMES

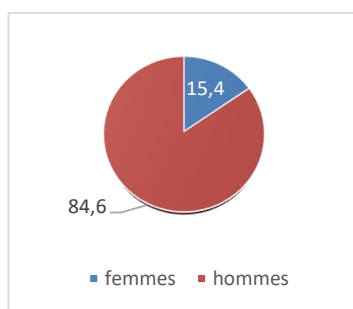
1. Conditions générales d'emploi

1.1 Effectifs

Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2023

	CADRES			TAM			Employés			Compagnons			Total		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Femmes	48	55	60	38	40	47	6	2	4	1	1	1	93	98	112
Hommes	205	202	236	74	92	86	5	4	6	248	240	269	532	538	597
Total	253	257	296	112	132	133	11	6	10	249	241	270	625	636	709
% femmes	19,0%	21%	20%	33,9%	30,3%	35,3%	55%	33,3%	40,0%	0,4%	0,4%	0,4%	14,9%	15,4%	15,8%

Répartition Femmes/Hommes 2023



Répartition par sexe et par statut selon les différents contrat de travail au 31/12/2023

Contrats		CADRES			TAM			Employés			Compagnons			Total		
		2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
CDI	Femmes	48	55	60	29	29	31	3	2	1	1	1	1	81	87	93
	Hommes	205	202	236	60	67	68	0	0	0	244	237	268	509	506	572
CDD	Femmes	0	0	0	9	11	16	3	0	3	0	0	0	12	11	19
	Hommes	0	0	0	14	25	18	5	4	6	4	3	1	23	32	25
Total		253	257	296	112	132	133	11	6	10	249	241	270	625	636	709

Nous constatons une hausse des contrats de travail à durée indéterminée entre 2022 et 2023 (13%) et une augmentation de la part des femmes dans la population Cadres.

Répartition de l'effectif par sexe et qualification au 31/12/2023

		Hommes		Femmes		Total
Cadres	Directeur	12	80%	3	20%	15
	Directeur Adjoint	18	100%	0	0%	18
	Chef de service	23	85%	4	15%	27
	Chef de service adj.	31	79%	8	21%	39
	Chef de groupe	36	75%	12	25%	48
	Cadre Principal	50	81%	12	19%	62
	Cadre	66	76%	21	24%	87
Total Cadres		236	79,7%	60	20,3%	296
TAM	Niveau H	14	78%	4	22%	18
	Niveau G	19	68%	9	32%	28
	Niveau F	14	58%	10	42%	24
	Niveau E	39	62%	24	38%	63
Total Techiciens / Agent de maîtrise		86	64,7%	47	35,3%	133
Employés	Niveau D	0	0%	1	100%	1
	Niveau C	6	67%	3	33%	9
	Niveau B	0	0%	0	0%	0
	Niveau A	0	0%	0	0%	0
Total ETAM		6	60%	4	40%	10
Compagnons	N4	60	100%	0	0%	60
	N3P2	79	100%	0	0%	79
	N3P1	67	100%	0	0%	67
	N2P2	30	100%	0	0%	30
	N2P1	23	96%	1	4%	24
	N1P2	6	100%	0	0%	6
	N1P1	4	100%	0	0%	4
Total Compagnons		269	100%	1	0%	270
TOTAL		597	84,2%	112	15,8%	709

En 2023, 54% des femmes sont cadres (56% des femmes en 2022), 45 % sont ETAM (43% en 2022) et 1% sont compagnons (1% en 2022).

En 2023, 40% des hommes sont cadres (38% en 2022), 15% sont ETAM (18% en 2022) et 45% sont compagnons (45% en 2022).

En 2023, les cadres représentent 42% de l'effectif (40% en 2022) soit une stabilité de la part des cadres dans l'effectif global.

En 2023, 51% des hommes cadre sont chef de groupe et + (54% en 2022) et 45% des femmes cadre sont chef de groupe et + (44% en 2022). La part des femmes cadre à partir de chef de groupe est en légère hausse.

1.2 Durée et organisation du travail (hors alternance, CIFRE)

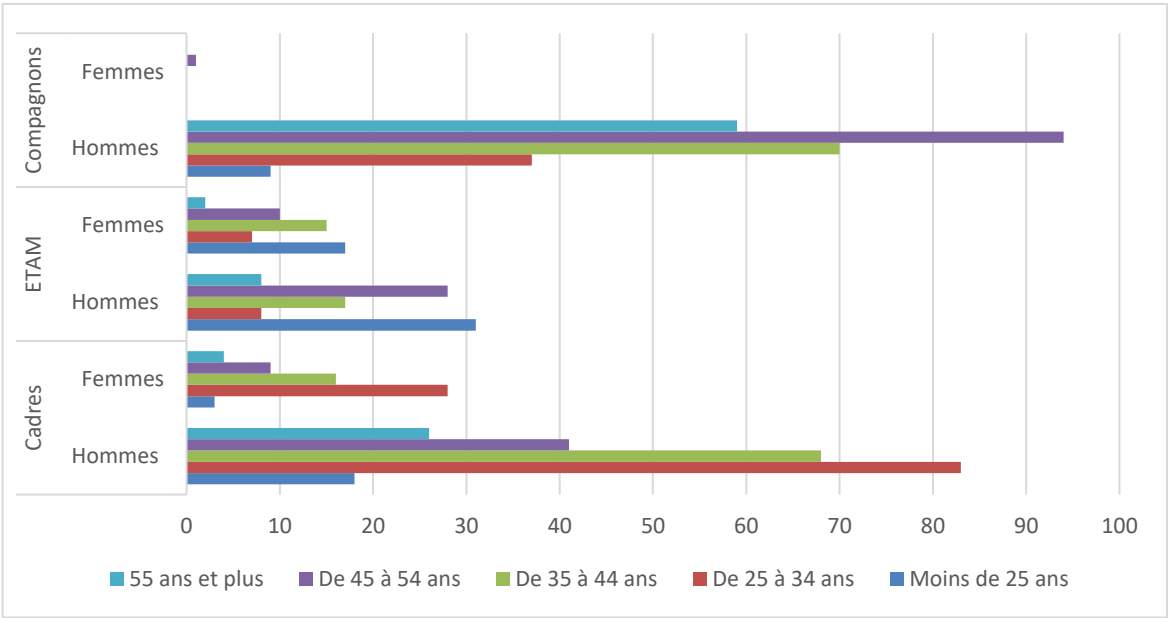
Catégorie pro	Sexe	Effectif total	Age moyen	Anc. moyenne	Durée du travail			Temps partiel choisi		
					Temps complet	Temps partiel	Temps partiel	Nbre de salariés temps partiel choisi	Nbre de salariés ayant accédé au temps partiel choisi	Nbre de salariés à temps partiel choisi ayant repris un travail à temps plein
						20h à 30h	Autre			
Cadres	F	60	36,8	10,2	56	4	0	2	0	0
	H	236	38,9	12,3	234	0	2	0	0	0
TAM	F	47	35,9	10,3	45	0	2	2	0	0
	H	86	38,6	12,0	86	0	0	0	0	0
Employés	F	4	28,0	1,1	4	0	0	0	0	0
	H	6	20,4	0,8	6	0	0	0	0	0
Comp.	F	1	47,8	11,3	1	0	0	0	0	0
	H	269	45,6	12,2	269	0	0	0	0	0
Total	F	112	36,5	8,8	106	4	2	4	0	0
	H	597			595	0	2	0	0	0
TOTAL					701	4	4	4	0	0

Catégorie pro	Sexe	Organisation du travail		
		Horaires variables	Travail posté (jour ou nuit)	Travail de nuit
Cadres	F	0	0	11
	H	0	2	63
ETAM	F	0	0	0
	H	0	3	33
Comp.	F	0	1	0
	H	0	60	19
Total	F	0	0	0
	H	0	0	0

Sont considérés comme collaborateurs ayant des horaires alternatifs les compagnons et collaborateurs maîtrise.

Répartition de l'effectif par sexe et tranche d'âge au 31/12/2023

	Cadres		ETAM		Compagnons		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 25 ans	18	3	31	17	9	0	58	20
De 25 à 34 ans	83	28	8	7	37	0	128	35
De 35 à 44 ans	68	16	17	15	70	0	155	31
De 45 à 54 ans	41	9	28	10	94	1	163	20
55 ans et plus	26	4	8	2	59	0	93	6
Total	236	60	92	51	269	1	597	112



1.3 Mouvements au cours de l'année 2022

Entrées

Catégorie pro	Sexe	Effectif total	Mouvements			
			Embauche CDI	Embauche CDD	Mutation entrées	Transferts
Cadres	F	60	8	0	7	0
	H	236	20	1	26	0
TAM	F	47	4	9	1	0
	H	86	4	10	1	0
Employés	F	4	0	2	0	0
	H	6	0	4	0	0
Comp.	F	1	0	0	0	0
	H	269	34	0	24	0
Total	F	112	12	11	8	0
	H	597	58	15	51	0
TOTAL			70	26	59	0

Au cours de 2023, il y a eu 155 embauches dont 31 embauches de femmes et 124 embauches d'hommes. Ainsi, les embauches de femmes représentent 20% des entrées et celles des hommes 80%.

Sorties

Catégorie pro	Sexe	Effectif total	Mouvements					
			Démission	Licenciement	Retraite	Fin CDD	Mutation sorties	Autres motifs
Cadres	F	60	10	0	0	0	1	0
	H	236	10	2	0	1	4	5
TAM	F	47	1	1	0	3	0	1
	H	86	3	1	0	8	3	1
Employés	F	4	0	1	0	0	0	0
	H	6	0	0	0	2	0	0
Comp.	F	1	0	0	0	0	0	0
	H	269	9	12	1	1	2	1
Total	F	112	11	2	0	3	1	1
	H	597	22	15	1	12	9	7
TOTAL			33	17	1	15	10	8

Au cours de 2023, il y a eu 84 sorties dont 18 femme et 66 hommes. Ainsi, les sorties de femmes représentent 21% des sorties et celles des hommes 79%.

Rappel de la répartition de l'effectif : 15,4% de femmes et 84,6% d'hommes.

2. Rémunération et déroulement de carrière

2.1 Promotions

Catégorie pro	Sexe	Effectif total	Promotion			
			Nombre de promotions en 2023	Durée moyenne entre 2 promotions	Age moyen	Anc. moyenne
Cadres	F	60	9	3,3	31,9	7,4
	H	236	32	2,4	32,7	7,8
TAM	F	47	5	5,3	38,5	13,4
	H	86	19	2,2	33,7	9,5
Employés	F	4	1	0,5	20,7	0,5
	H	6	3	1,2	20,5	1,6
Comp.	F	1	0	NC	NC	NC
	H	269	27	4,9	43,9	13,2
Total	F	112	15			
	H	597	81			
TOTAL			96			

	Total	Hommes	Femmes
Compagnons promus ETAM	3	3	0
ETAM promus Cadres	10	8	2

Evolution du taux de promotion

		2022	2023	Evolution
Cadres	F	21,82%	15,5%	↓
	H	25,25%	17,9%	↓
TAM	F	12,50%	7,4%	↓
	H	25,00%	0,00%	↓
Employés	F	0,00%	0,00%	
	H	0,00%	0,00%	
Comp.	F	0,00%	0,00%	
	H	11,25%	0,00%	↓

Taux de promotion par filière

Catégorie prof	Sexe	Promotions par filière					
		COMMERCIAL	ADMIN	ETUDES / TECHNIQUE	MATERIEL	TRAVAUX	TOTAL
Cadres	F	-	-	21,1%	-	14,30%	15,5%
	H	45,0%	-	10,4%	-	19,3%	17,9%
TAM	F	-	12,1%	-	-	-	7,4%
	H	-	-	-	14,3%	16,5%	-
Employés	F	-	-	-	-	-	-
	H	-	-	-	-	-	-
Comp.	F	-	-	-	-	-	-
	H	-	-	-	-	-	-

Promotions par statut, qualification et sexe (hors alternance, CIFRE)

		Sexe	Effectif total	Promotions			
				Age moyen	Anc moyenne	Nombre	durée moyenne entre deux promotions
Cadres	Directeur (d)	F	3	-	-	-	-
		H	12	40,1	16,5	2	2,7
	Directeur Adjoint (c2)	F	0	-	-	-	-
		H	18	49,4	24,2	2	3,6
	Chef de service (c1)	F	4	44,8	20,4	2	6,7
		H	23	43,8	12,1	4	5,0
	Chef de service adj. (B4)	F	8	35,7	9,4	1	7,7
		H	31	40,7	13,5	4	4,1
	Chef de groupe (B3)	F	12	31,7	8	1	2,8
		H	36	-	-	-	-
	Cadre Principal (b2)	F	12	29,5	5,1	1	1,6
		H	50	32,2	8,1	7	2,0
Cadre (A2 / b1)	F	21	26,4	2,7	4	1,6	
	H	66	28,6	9,0	5,6	2,0	
Total Cadres			296	34,2	8,5	63	4,0
TAM	Niveau H	F	4	43,3	14,3	2	5,1
		H	14	44,6	14,2	3	2,7
	Niveau G	F	9	41,4	19,1	2	7,6
		H	19	40,1	17,6	4	4,1
	Niveau F	F	10	-	-	-	-
		H	14	44,4	18,0	2	2,1
Niveau E	F	24	23,1	0,1	1	1,2	
	H	39	27,6	4,7	10	1,6	
Total Techniciens / Agent de maîtrise			133	37,3	12,5	28	3,5
Employés	Niveau D	F	1	-	-	-	-
		H	0	-	-	-	-
	Niveau C	F	3	20,7	0,5	1	0,5
		H	6	20,5	1,6	3	1,2
	Niveau B	F	0	-	-	-	-
		H	0	-	-	-	-
	Niveau A	F	0	-	-	-	-
		H	0	-	-	-	-
Total Employés			10	22,4	1,2	3	1,2
Compagnons	N4	F	0	-	-	-	-
		H	60	46,6	18,3	9	3,4
	N3P2	F	0	-	-	-	-
		H	79	45,6	12,0	9	5,5
	N3P1	F	0	-	-	-	-
		H	67	47,1	10,0	4	5,6
	N2P2	F	0	-	-	-	-
		H	30	40,4	11,9	3	7,4
	N2P1	F	1	-	-	-	-
		H	23	27,6	4,5	1	4,5
	N1P2	F	0	-	-	-	-
		H	6	25,8	3,3	1	3,2
	N1P1	F	0	-	-	-	-
		H	4	-	-	-	-
Total Compagnons			270	37,6	7,9	27	4,3

2.2 Rémunération

Analyse des salaires moyens (*Brut en Euros – hors apprentis et contrats pro - hors primes - hors 13^{ème} mois – équivalent temps plein*)

Soit un effectif de 709 collaborateurs

Catégorie professionnelle	Sexe	Effectif total au 31/12	Rémunération (hors alternance, CIFRE)	
			Rémunération moyenne	Rémunération médiane
Cadres	Femmes	60	4 159 €	3 845 €
	Hommes	236	4 574 €	4 150 €
Techniciens / Agents de Maitrise	Femmes	47	2 780 €	2 750 €
	Hommes	86	3 199 €	3 245 €
Employés	Femmes	4	2 330 €	2 330 €
	Hommes	6	-	-
Compagnons	Femmes	1	NC	NC
	Hommes	269	2 318 €	2 305 €
TOTAUX		709		

Rémunération par statut, qualification et sexe (hors alternance, CIFRE)

		Sexe	Effectif total	Age moyen	Anc moyenne	Rémunération	
						Rémunération moyenne	Rémunération médiane
Cadres	Directeur	F	3	NC	NC	NC	NC
		H	12	52,3	27,1	8 231 €	8 050 €
	Directeur Adjoint	F	0	-	-	-	-
		H	18	49,0	21,5	6 627 €	6 750 €
	Chef de service	F	4	47,1	16,3	5 303 €	5 265 €
		H	23	49,2	19,1	5 747 €	5 650 €
	Chef de service adj.	F	8	41,5	12,8	4 720 €	4 715 €
		H	31	43,2	15,6	4 928 €	4 880 €
	Chef de groupe	F	12	35,8	8,9	4 243 €	4 145 €
		H	36	38,3	10,4	4 293 €	4 250 €
	Cadre Principal	F	12	33,3	7,8	3 798 €	3 755 €
		H	50	36,7	9,4	3 892 €	3 780 €
	Cadre	F	21	34,0	8,4	3 388 €	3 400 €
		H	66	30,0	6,4	3 445 €	3 450 €
Total Cadres						4 490 €	4 080 €
TAM	Niveau H	F	4	48,5	20,8	3 012 €	2 960 €
		H	14	51,2	19,5	3 589 €	3 595 €
	Niveau G	F	9	44,3	15,8	2 964 €	2 970 €
		H	19	45,4	14,4	3 392 €	3 400 €
	Niveau F	F	10	44,8	18,5	2 644 €	2 630 €
		H	14	41,8	15,6	3 096 €	3 075 €
	Niveau E	F	24	26,9	3,1	2 628 €	2 650 €
		H	39	29,6	6,9	2 833 €	2 780 €
Total Techiciens / Agent de maîtrise						2 937 €	2 840 €
Employés	Niveau D	F	1	NC	NC	NC	NC
		H	0	-	-	-	-
	Niveau C	F	0	-	-	-	-
		H	0	-	-	-	-
	Niveau B	F	0	-	-	-	-
		H	0	-	-	-	-
	Niveau A	F	0	-	-	-	-
		H	0	-	-	-	-
Total ETAM						NC	NC
Compagnons	N4	F	0	-	-	-	-
		H	60	51,6	25,0	2 674 €	2 672 €
	N3P2	F	0	-	-	-	-
		H	79	47,6	9,6	2 357 €	2 350 €
	N3P1	F	0	-	-	-	-
		H	67	48,3	9,5	2 304 €	2 293 €
	N2P2	F	0	-	-	-	-
		H	30	39,0	8,6	2 093 €	2 089 €
	N2P1	F	1	NC	NC	NC	NC
		H	23	35,6	3,8	1 902 €	1 896 €
	N1P2	F	0	-	-	-	-
		H	6	35,6	2,3	1 824 €	1 816 €
	N1P1	F	0	-	-	-	-
		H	4	25,8	2,2	1 816 €	1 815 €
Total Compagnons						2 217 €	2 199 €

Rémunération par statut, tranches et sexe (hors contrats d'alternance, CIFRE)

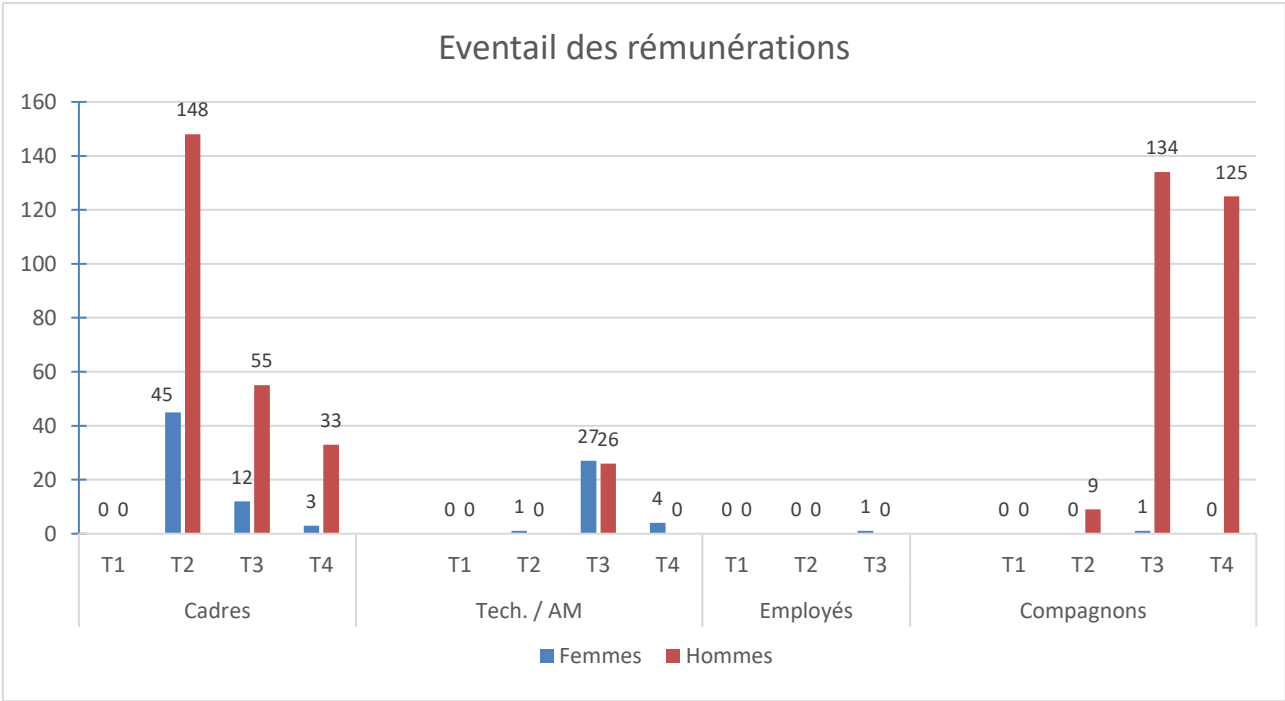
			Effectif total
Cadres	F	T1	0
		T2	0
		T3	0
		T4	0
		T5	0
		T6	45
		T7	12
		T8	3
	H	T1	0
		T2	0
		T3	0
		T4	0
		T5	0
		T6	148
		T7	55
		T8	33
TAM	F	T1	0
		T2	0
		T3	0
		T4	0
		T5	27
		T6	4
		T7	0
		T8	0
	H	T1	0
		T2	0
		T3	0
		T4	0
		T5	26
		T6	42
		T7	0
		T8	0

			Effectif total
Employés	F	T1	0
		T2	0
		T3	0
		T4	0
		T5	1
		T6	0
		T7	0
		T8	0
	H	T1	0
		T2	0
		T3	0
		T4	0
		T5	0
		T6	0
		T7	0
		T8	0
Compagnons	F	T1	0
		T2	0
		T3	0
		T4	1
		T5	0
		T6	0
		T7	0
		T8	0
	H	T1	0
		T2	0
		T3	9
		T4	134
		T5	125
		T6	0
		T7	0
		T8	0

*Légende :

T 1 : Moins de 1219 €
 T 2 : De 1220 à 1519€
 T 3 : De 1520 à 1829€
 T 4 : De 1830 à 2329€
 T 5 : De 2330 à 3049€
 T 6 : De 3050 à 4569€
 T 7 : De 4570 à 6099€
 T8 : 6100€ et plus

Eventail des rémunérations



Tranches (en euros)											
Cadres	T1	2330 à 3049	TAM	T1	< 1829	Employés	T1	< 1829	Compagnons	T1	< 1519
	T2	3050 à 4569		T2	1830 à 2329		T2	1830 à 2329		T2	1520 à 1829
	T3	4570 à 6099		T3	2330 à 3049		T3	2330 à 3049		T3	1830 à 2329
	T4	6100 et +		T4	3050 à 4569					T4	2330 à 3049
			Cadres	Tech. / AM	Employés	Compagnons					
Nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations			0	1	0	0					

3. Formation

En 2023, 8 762 heures de formation ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs Bouygues Travaux Publics Régions France.

Les femmes ont bénéficié de 14 % des heures de formation en 2023.

Catégorie prof	Sexe	Nombre réel d'heures de formation 2022	
		Formations obligatoires	Formations non obligatoires
Cadres	F	54	906
	H	504	2959
TAM	F	35	222
	H	479	1003
Employés	F	7	2
	H	7	0
Compagnons	F	0	0
	H	2061	523

4. Conditions de travail, santé et sécurité au travail

Accident du travail et de trajet

Catégorie professionnelle	Sexe	Accidents de travail avec arrêt de travail	Accidents de trajet avec arrêt de travail
Chantiers et ateliers	Femmes	0	1
	Hommes	7	4
Sièges et bureaux	Femmes	0	0
	Hommes	0	0

Répartition des accidents par éléments matériels

	Femme	Hommes	Total
Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves	0	0	0
Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation	0	0	0
Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de l'ind. 321 et 322	0	0	0
Nombre d'accidents de circulation, manutention, stockage	0	5	5
Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel	0	1	1
Autres cas	0	3	3

Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale

	Femme	Hommes	Total
Affection liée à l'exposition aux vibrations d'outils mécaniques	0	0	0
Gale du ciment	0	0	0
Autres non définies	0	0	0
Affection périarticulaire	0	1	1
Surdité	0	0	0
Lombosciatique	0	0	0
Affection provoquée par huiles et graisses minérales	0	0	0
Affection provoquée par poussières de silices	0	0	0
Epicondylite	0	0	0
Liaison chroniques du menisque	0	0	0

Maladie

	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'arrêts de travail	52	489	541
Nombre de journées d'absence	382	7421	7803

Absentéisme

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de journées d'absence pour accident du Travail	0	1102	1102
Nombre de journées d'absence pour accident de trajet	0	0	0
Nombre de journées d'absence pour maladie professionnelle	0	1094	1094

PARTIE II - INDICATEURS RELATIFS A L'ARTICULATION VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

1. Données sur les congés

Catégorie professionnelle	Sexe	Congés > 6 mois		
		CET	Congé parental	Autres contrats suspendus
Cadres	F	0	0	0
	H	0	0	0
ETAM	F	0	0	0
	H	0	0	0
Comp.	F	0	0	0
	H	0	0	0

Catégorie professionnelle	Congé paternité	Congé maternité, adoption
Cadres	11	1
ETAM	0	0
Comp.	10	0

	Congé maternité	Congé paternité	Congé d'adoption
Complément de salaire versé par l'employeur	oui	oui	oui

Catégorie prof.	Effectif homme	Age moyen	Congés paternité théoriques			Congés paternité pris	
			Effectif	Nbre d'enfants	Nbre de jours	Effectifs	Nbre de jours
Cadres	236	38,9	11	11	275	11	274
ETAM	92	38,6	0	0	0	0	0
Comp.	269	45,6	10	11	257	10	206

2. Services permettant l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle

Participation de l'entreprise et du comité d'entreprise aux modes d'accueil de la petite enfance	oui
Existence de formules d'organisation du travail facilitant l'articulation de la vie familiale et de la vie professionnelle	oui
Evolution des dépenses éligibles au crédit d'impôt famille	43 821 € (en 2022 23 844 mais on parlait de crédit et non des dépenses)

Accompagnement à la mobilité géographique

Afin d'accompagner le développement de la mobilité au sein de BY TPRF, la direction a mis en place un package d'accompagnement : les collaborateurs en mobilité peuvent percevoir une indemnité d'installation temporaire ou définitive, une aide à la relocation ou à la logement, une aide à la location ou à l'acquisition ainsi que le remboursement des frais de déménagement.

PARTIE III -SUIVI DES INDICATEURS RELATIFS A L'ACCORD EGALITE FEMMES/HOMMES

Indicateurs	Bilan 2023
Pourcentage de femmes cadres recrutées dans les fonctions opérationnelles Pourcentage de femmes alternantes-stagiaires-VIE au nombre global d'alternantes-stagiaires-VIE	15 embauches de femmes cadres sur 155 embauches/mutations soit 8% 4% de femmes cadres embauchés en CDI hors mutation interne Les femmes représentent 35,59% (26,6% en 2022).
Nombre d'entretiens « attractivité » réalisés	Un entretien RH et opérationnel à l'embauche + un entretien de fin de stage avec le tuteur
Nombre de femmes Chef de Service, Directrice Adjointe ou Directrice	4 femmes Chef de service et 3 femmes Directrices en 2023.
Taux de démission	20 démissions de cadres dont 10 femmes et 10 hommes
Taux d'embauche du genre sous-représenté au sein de la pop.cadres	40% de femmes et 60% d'hommes parmi les embauches de cadres (hors mutations internes).
Taux de femmes dans la population cadres	Les femmes représentent 20,3% de la population cadres 21,4% en 2022).
Index Femmes-Hommes	En 2023, l'index est de 84 sur 100.
Taux de promotion femmes/hommes	En 2023, le taux de promotion est de 8,7% (19% en 2022). Le taux de promotion des femmes s'élève à 10% (15,4% en 2022) contre 8,3% pour les hommes.

Notre partenaire Zénitude a un souci de logiciel.
Faites votre réservation en direct en appelant
les hôtels.

ZÉNITUDE
HÔTEL - RÉSIDENCES

**Précisez votre appartenance au CSE BYTP RF et
la remise de 15% s'effectuera.**

Cette mesure est temporaire.

**Partez le temps d'un week-end ou à la semaine
dans l'une de nos 42 résidences en France !**

Entre terre, mer et montagnes les **hôtel-résidences Zenitude**
vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Bénéficiez d'une **remise de 15%*** avec le code partenaire
dès la première nuit. L'annulation est gratuite jusqu'à midi
le jour de l'arrivée*. Chèques vacances acceptés.

CSE
COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
BOUYGUES
REGIONS FRANCE

-15%*
avec le code
partenaire



**Des équipes à votre écoute pour vous
conseiller au mieux pendant votre séjour**



Sur place, de nombreux services disponibles :**

**Petit-déjeuner, parking, offre de restauration,
laverie, piscine, salle de fitness et bien d'autres !**



**Du studio 2 personnes au T4/8 personnes
(selon résidence) entièrement meublé et équipé :**

kitchenette avec ustensiles de cuisine, coin salon, télévision écran plat,
connexion wifi, linge de lit et de toilette inclus

CODE PARTENAIRE: 1BOUYGTP

Indiquez votre code partenaire dans «Code spécial» puis sélectionnez «Tarif Entreprise / Tarif CSE»

Renseignements et réservations sur www.zenitude-hotel-residences.com

* Remise sur le meilleur tarif flexible UNIQUEMENT et non sur le non annulable. Sur certaines dates (gros événements), l'offre n'est pas disponible et le code ne fonctionne pas, ou il faut réserver un minimum de 2 ou 3 nuits. Remise non cumulable avec toute autre promotion en cours. Pour tout séjour à partir de 5 nuits, une remise de 5% s'applique sur le site donc la remise CSE passe à -10%. Voir conditions d'annulation sur le site Zenitude. Une empreinte CB est demandée à la réservation mais le règlement s'effectue sur place le jour de l'arrivée.

** Services disponibles dans certaines résidences uniquement



Chèques vacances acceptés



TARIFS LONGS SEJOURS +30 nuits RESIDENCES 2024

Pour toutes les résidences : tarifs en occupation single avec ménage hebdomadaire inclus, hors taxe de séjour

Supplément occupation : 1,75€ par nuit et par personne (pour kit linge de lit & toilette)

REGION NORD	Tarif / jour pour 1 personne (hors TS)
Zenitude Annecy - Les Hauts D'Annecy	A partir de 33 € la nuit
Zenitude Besançon - Les Hauts de Chazal	A partir de 29,50 € la nuit
Zenitude Besançon - La City	A partir de 30 € la nuit
Zenitude Divonne Confort	A partir de 51 € la nuit
Zenitude Divonne La Versoix	A partir de 44,50 € la nuit
Zenitude Divonne L'Orée du Parc	A partir de 44,50 € la nuit
Zenitude Evian - Les Terrasses du Lac	A partir de 53,50 € la nuit en T2/4
Zenitude Ferney-Voltaire	A partir de 55 € la nuit
Zenitude Le Havre	A partir de 35 € la nuit
Zenitude Le Mans	A partir de 32 € la nuit
Zenitude Magny Les Hameaux	A partir de 38 € la nuit
Zenitude Mutzig - Les Portes D'Alsace	A partir de 25 € la nuit
Zenitude Nantes La Beaujoire	A partir de 44 € la nuit en T2/4
Zenitude Nantes Métropole	A partir de 28 € la nuit
Zenitude Roissy Village	A partir de 60 € la nuit en T2/4
Zenitude Relais & Spa Paris Roissy	A partir de 43 € la nuit
Zenitude Versailles St Cyr l'Ecole	A partir de 36 € la nuit
Zenitude Saint Nazaire - Les Portes de l'Océan	A partir de 35 € la nuit
REGION SUD	Tarif / jour pour 1 personne (hors TS)
Zenitude Aix- Le Tholonet	A partir de 26,50 € la nuit
Zenitude Antibes Le Maestria	A partir de 29 € la nuit
Zenitude Arcachon	A partir de 27,50 € la nuit
Zenitude Béziers Centre	A partir de 22 € la nuit
Zenitude Bordeaux Bègles	A partir de 36 € la nuit
Zenitude Bordeaux Aéroport	A partir de 31 € la nuit
Zenitude Carcassonne	A partir de 23 € la nuit
Zenitude Fréjus - La Tour de Mare	A partir de 25,50 € la nuit
La Valadière, an Ascend Hotel Collection Member	A partir de 35 € la nuit
Zenitude Le Cannet	A partir de 33 € la nuit
Zenitude Lourdes - L'Acacia	A partir de 20,50 € la nuit
Zenitude Lourdes - Les Jardins De Lourdes	A partir de 21 € la nuit
Zenitude Lourdes - Lorda	A partir de 22 € la nuit
Zenitude Mandelieu Confort	A partir de 29 € la nuit
Zenitude Mandelieu-la-Napoule	A partir de 34 € la nuit en T2/4
Zenitude Marseille Prado	A partir de 62 € la nuit
Zenitude Marseille Saint-Charles	A partir de 50 € la nuit
Zenitude Narbonne Centre	A partir de 29,50 € la nuit
Zenitude Nîmes	A partir de 24 € la nuit
Zenitude Six-Fours	A partir de 29 € la nuit
Zenitude Toulouse Aéroport	A partir de 61 € la nuit en T2/4
Zenitude Toulouse Métropole	A partir de 26 € la nuit
Zenitude Toulouse Le Parc de l'Escale	A partir de 33 € la nuit

Pour toute demande contactez Séverine Charrier au 06 66 46 39 94 ou sur commercial.nord-ouest@zenitude-groupe.com



LES NOCTURNES DE L'ABBAYE DU MONT SAINT MICHEL en Normandie

Laissez- vous envouter par cette expérience artistique de son et lumière !
Immersion visuelle et sonore
Ode à l'art et l'histoire

Découvrez La Merveille à la nuit tombée ! (De 19h30 à minuit)

Billet à partir de 14,99 €
Billet valable pour une entrée
du 5/07/2024 au 31/08/2024
du lundi au samedi

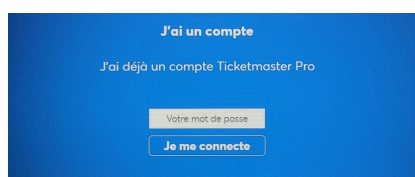
Commandez vos billets en bénéficiant de tarifs CSE.
Rendez-vous sur ce lien:

<https://www.ticketmaster.fr/fr/edito/idthier/14250303?page=ticketnetpro.htm>

Ce rectangle bleu "j'ai un compte" apparaît. Il s'agit du compte CSE.

Tapez le mot de passe "ticket321"

et tapez Mont Saint Michel



Amusez-vOus

Votre séjour Thalasso
100% bien-être
à la couleur de vos envies !

Des remises toute l'année
jusqu'à - 45%

et des ventes flash toute l'année

Spécialiste du
séjour
Bien-être
en France
et à l'étranger

Thalasso / Spa Thermal / Hôtel Spa

France, Maroc, Belgique, Dubaï, Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Portugal, Suisse, Tunisie
Dans les grandes villes, à la mer ou à la montagne.

Profitez de la remise de votre CSE pendant toute l'année !

Rendez-vous sur le site www.thalasseo.com

Choisissez votre séjour: **quand vous voulez, où vous voulez !**

Indiquez votre code comité d'entreprise:

CSETHBOU307

et validez votre panier, la remise s'effectuera.

Paiement:

- carte bleue/ carte vacances
- chèques ANCV
- en plusieurs fois

Besoin d'informations:

resa.cse@thalasseo.com
ou
01.76.49.15.15

Si vous ne parvenez pas à lire ce message, vous pouvez consulter [la version en ligne](#)



VENTES FLASH

TOUTES NOS
OFFRES

CARTE CADEAU

Evadez-vous jusqu'à -60% avec votre CSE

En bord de mer ou à la campagne, choisissez votre cadre d'exception.

Avec votre code avantage CSE, bénéficiez de remises supplémentaires.
Pour en profiter, n'oubliez pas d'ajouter votre code avantage
lors de la réservation.



Thalasso intimiste sur la Côte de Granit Rose

 Roz Marine Thalasso Resort -  Bretagne, Perros Guirec

A partir de **222 €** /pers. pour 1 nuit

Jusqu'à -30%

[VOIR LA VENTE >](#)



Rituel 100% relaxant face à l'océan Atlantique

 Hôtel Spa du Béryl Saint-Brévin -  Pays de Loire, Saint-Brevin-les-Pins
A partir de **72 €** /pers. pour 1 nuit

Jusqu'à -36%

[VOIR LA VENTE >](#)



Pause spa idéale face au petit lac de Bagnoles-de-l'Orne

 Hôtel Spa du Beryl Bagnoles de l'Orne -  Normandie, Bagnoles de l'Orne
A partir de **44 €** /pers. pour 1 nuit

Jusqu'à -60%

[VOIR LA VENTE >](#)



Découvrez la douceur de vivre à la provençale

 Villa Borghèse -  Provence-Alpes Côte-d'Azur, Gréoux-les-Bains
A partir de **145 €** /pers. pour 1 nuit

Jusqu'à -40%

[VOIR LA VENTE >](#)



Direction la Costa Brava pour un séjour détente au soleil

 L'Azure -  Espagne, Lloret de Mar

A partir de **116 €** /pers. pour 2 nuits

Jusqu'à -28%

[VOIR LA VENTE >](#)



Spa intimiste signé Cinq Mondes à 3h de Paris

 Le Grand Hôtel Le Touquet -  Nord-Pas-de-Calais, Le Touquet

A partir de **229 €** /pers. pour 1 nuit

Jusqu'à -16%

[VOIR LA VENTE >](#)



Expertise thalasso et plage privée dans un 4*

 Royal Kenz Hôtel Thalasso & Spa -  Tunisie, Sousse

A partir de 506 € /pers. pour 5 nuits

Jusqu'à -50%

[VOIR LA VENTE >](#)

Nouveauté en exclusivité



Thalasseo vous propose un **séjour unique en Normandie** à l'hôtel de la Baie Thalasso et Spa marin 4* avec un **programme bien-être exclusif**. Durant votre retraite, vous profiterez d'ateliers cuisine, de cours d'aquasophrologie, et de soins de thalassothérapie pour **vous reconnecter profondément à votre corps et retrouver l'équilibre intérieur**. Votre organisme retrouvera toute sa vitalité et votre esprit sera apaisé !

A partir de 509 € /pers. pour 2 nuit

[VOIR LA VENTE >](#)

[DÉCOUVRIR TOUTES
LES OFFRES >](#)



TROUVEZ VOTRE SÉJOUR BIEN-ÊTRE

Pays, Ville, Région, Hôtel...

Thématiques bien-être

Date

Rechercher



UNE RÉFÉRENCE

+ de 1 200 000 voyageurs
nous ont déjà fait confiance



LA SÉLECTION DE L'EXPERT

+ de 1000 offres thalasso et
spa rigoureusement
sélectionnées



MEILLEUR PRIX GARANTI

Réservez votre séjour au tarif
le plus intéressant

**Le cirque d'hiver Bouglione
sera à Paris du
12 octobre 2024 au 2 mars 2025**

Un temple de la féerie vous
accueille avec M. Loyal, les Salto
Dancers et l'orchestre de Pierre
Pichaud pour vous émerveiller.

Des artistes de tous horizons seront
présents pour vous présenter:
des numéros avec des chevaux, des
poneyes, avec des jongleurs hors pair.



Des numéros de perches, trapèzes,
de sangles aériennes, d'acrobaties
vous donneront des frissons.

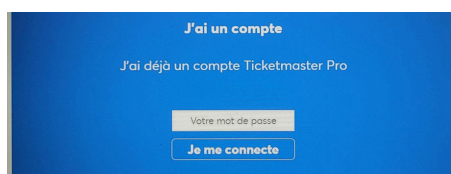
N'oublions pas le hula hoop, le
burlesque, les univers déjantés et
bien d'autres surprises !

Un grand spectacle vous attend !



**Commandez vos billets en bénéficiant de tarifs CSE.
Rendez-vous sur ce lien:**

<https://www.ticketmaster.fr/fr/edito/idthier/14250303?page=ticketnetpro.htm>



Ce rectangle bleu "j'ai un compte" apparaît. Il s'agit du compte
CSE

Tapez le mot de passe "ticket321"
et tapez Cirque d'hiver Bouglione.

COMMANDE DES JOUETS DE NOËL 2024 OUVERTE FAITES PLAISIR A VOS ENFANTS !



Votre commande de jouets ou de chèques cadeaux s'effectue sur le site internet csebouyguestprf.advango.fr (depuis les navigateurs Chrome ou Edge exclusivement) depuis le mail que vous avez reçu.

VOUS ATTENDEZ UN HEUREUX ÉVÈNEMENT DANS L'ANNÉE,
ENVOYEZ PAR MAIL
LA DÉCLARATION DE GROSSESSE AFIN QU'IL SOIT PRIS EN COMPTE.

**COMMANDEZ
AVANT LE DIMANCHE
25 AOÛT 2024
SUR LE SITE INTERNET**



JOUETS DE VOTRE CHOIX
LE CSE PREND EN CHARGE 80 €

SI VOTRE CHOIX SE PORTE SUR UN JOUET PLUS CHER,
VOUS POUVEZ EFFECTUER UN COMPLÉMENT PAR CARTE BANCAIRE
DIRECTEMENT SUR LE SITE INTERNET.



lien du catalogue : <https://www.calameo.com/read/003495485703063c508de>

LES JOUETS SERONT DISTRIBUÉS EXCLUSIVEMENT SUR LE LIEU CHOISI.

AUCUNE RÉEXPÉDITION DE JOUET NE POURRA ÊTRE FAITE. VOUS POUVEZ CEPENDANT, DIRECTEMENT SUR LE SITE INTERNET, DEMANDER UNE LIVRAISON À DOMICILE EN CLIQUANT SUR « INDiquer UNE AUTRE ADRESSE » AU MOMENT DU CHOIX DU LIEU DE LIVRAISON. NOUS VOUS DEMANDONS NÉANMOINS DE FAVORISER LA LIVRAISON SUR SITE.

OU DES CHEQUES CADEAUX MULTI ENSEIGNE DE 70 €

LES CHÈQUES SERONT ENVOYÉS EN COURRIER RECOMMANDÉ SUR LE SITE CHOISI : SOIT EN AGENCE, SOIT À L'ADRESSE QUE VOUS AVEZ COMPLÉTÉE.

POUR RAPPEL, PEUVENT BÉNÉFICIER DE CES CADEAUX LES ENFANTS DES COLLABORATEURS DE MOINS DE 14 ANS DÉCLARÉS AUPRÈS DU SERVICE RH.

!! PLUS AUCUNE COMMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE APRÈS LE 25 AOÛT 2024 !!!
EN CAS DE DIFFICULTÉ SUR LE SITE, VOUS POUVEZ CONTACTER LE CSE
cse-bytp-rf@bouygues-construction.com



**PROLONGEMENT DE LA CAMPAGNE CINEMA
JUSQU'AU 30 JUIN 2024**



**VOS BILLETS
DE CINEMA
À PARTIR DE 4,50 €
OFFERTS PAR VOTRE CSE**

**DU 30 AVRIL
AU
30 JUIN 2024**

**POUR EN BÉNÉFICIER,
RENDEZ-VOUS SUR VOTRE
BILLETTERIE**

NOUVELLE LUNE
La Boutique



4,50€

**Offre limitée à 4000 billets, 10 billets maximum par collaborateur. Si vous n'avez pas
reçu le lien de la billetterie, contactez:**

Béatrice LECLERC be.leclerc@bouygues-construction.com

Besoin d'informations, contactez votre CSE: cse-bytp-rfebouygues-construction.com



Jusqu'à
-28%
sur votre séjour



maeva.com

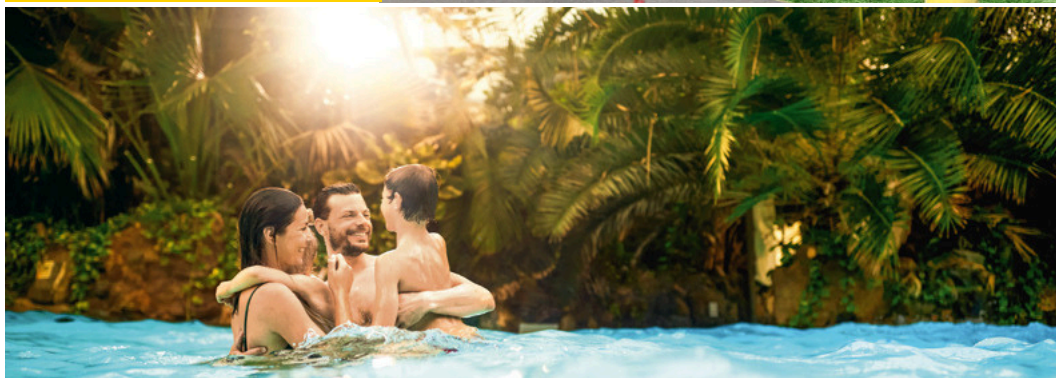
Jusqu'à
-10%

sur votre séjour
maeva Camping

Jusqu'à
-19%

sur votre séjour
maeva Home
en réservant jusqu'à
90 jours avant le début
du séjour*

+ 10% de remise supp. sur
les séjours de 14 nuits min.*



Center Parcs

Jusqu'à
-30%

sur votre séjour

en réservant jusqu'à 120 jours
avant la date de départ*

ADAGIO
APARTHOTEL

Jusqu'à
-18%

sur votre séjour

en France et en Europe, en réservant
jusqu'à 60 jours à l'avance*



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Sur internet **ce.groupepvcp.com**

Identifiant **btptr**

Mot de passe **103679**

Par téléphone **0 891 700 220** Service 0,25 € / min
+ prix appel

Pierre & Vacances
maeva.com • Adagio

Réf. à rappeler: 103679

Center Parcs
Villages Nature® Paris

Réf. à rappeler: CE085860



INFOS ASC



-  La campagne des jouets de Noël pour les enfants de moins de 14 ans est du 24 juin au 25 août. Elle se fera uniquement **par internet**. Vous recevrez un mail de connexion avec vos codes d'accès. Les personnes attendant 1 enfant dans l'année doivent envoyer **un certificat de grossesse** au CSE afin que le bébé à venir soit pris en compte.

-  Découvrez les bienfaits de l'**Aloe Vera** : **-15%** toute l'année + **10€ de bienvenue** + **5€ à 15€** ou % selon les mois de fidélité. Cliquez sur ce lien : [mailto:olivier.deschanel@flp.com?](mailto:olivier.deschanel@flp.com?subject=Activer%20mon%20code%20promotion%20de%20bienvenue%20CSE%203ouyques%20TP%20RF&body=Prénom%20-%20%D%0ANom%20-%20%D%0AEmail%20-%20%D%0ATéléphone%20%20)

- **CABARET LA VENUS 15%:** à Toulouse, réservation par téléphone **05.61.6238.85** ou par mail: **contact.lavenus@orange.fr** en donnant le code **BYTPRF2024**
- **CAFEYN** votre lecture de magazine en ligne . **<https://get.cafeyn.co/bouygues-tp-23/>** avec le code: **CSEBOUYGUESTPRF23** **OFFERT** 



AVANTAGES

- **ACTION LOGEMENT, LE 1% LOGEMENT:** dispositif d'aides pour les entreprises du secteur privé.
 - aider à trouver un bien immobilier
 - acheter un bien immobilier
 - aider à financer des travaux (prêt travaux sous conditions de revenus, travaux d'agrandissement, travaux d'adaptation du logement au handicap).Ces aides sont soumises à certaines conditions. Découvrez l'ensemble des offres Action Logement: www.actionlogement.fr
- **HANDICAP (visible ou invisible):** aides pour le collaborateur et également ses ayants droits.
 - possibilité d'une nouvelle commande de chèques CESU (400 €) en juillet 2024.
 - Vous avez la RQTH, vous êtes éligibles aux aides.



A SAVOIR

PEE (Plan Epargne Entreprise): abondement maximum de l'entreprise 4080 € pour un versement annuel de 5400 €

PERCOL (Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif): abondement maximum de l'entreprise 1590 € pour un versement annuel de 3900 €. Possibilité d'y transférer les sommes de votre Compte Épargne Temps, de votre participation et intéressement.

INFOS CHANTIER



Chantier de la Porte de Gesvres: après 36 mois de Travaux, ce chantier est arrivé à son terme.

- construction de 2 viaducs
 - réalisation (après démolition des anciennes) de toutes les bretelles de l'échangeur reliant l'A11, les périphéries Est et Nord de Nantes.
 - mise aux normes de l'assainissement, la restructuration des chaussées, la signalisation et les dispositifs de sécurité.
- 

*Le 6 juin 2024, Inauguration des
Travaux d'aménagement de la
Porte de Gèvres sur l'A11*



Chantier du Franchissement Urbain de Pleyel:
Juin 2024, ouverture de la passerelle au public



VOS CHANTIERS A VENIR:

- Réhabilitation des parements amonts des barrages de la Morge, Beaumont et Chavaudon
= 44 mois de Travaux, Mesnil- Saint- Père (10)
- Remplacement d'un tablier métallique d'un PRA et d'un PRO permettant le franchissement de la RD653
= 404 jours de Travaux, Terville (57)

PORTRAITS COLLABORATEURS

Nous sommes ravis de vous faire découvrir les métiers et les équipes de Bouygues Travaux Publics Régions France à travers différents portraits !

Qui suis-je? Je suis Olivier MONFRAY, Directeur Adjoint Méthodes pour toute la partie Nord. Basé à Rouen, j'anime une équipe de 13 collaborateurs Méthodes répartis sur 4 agences, Rouen, Lille, Nantes et Nancy. Dans le groupe depuis 35 ans, ma carrière a été marquée par la participation aux grands projets d'infrastructures et la construction d'ouvrages d'arts, portuaires, fluviaux et en sites exploités. Mon métier consiste à former, encadrer et organiser tout en veillant au respect des procédures de l'entreprise et aux développements professionnels des collaborateurs.

Pourquoi le CSE? Pas une évidence pour moi ! Depuis 2010, j'étais membre de la CSSCT. Le CSE s'est présenté comme la continuité des actions menées par cette commission. Etre le trésorier du CSE est comme une mission d'intérêt général: participer à l'amélioration de la qualité de vie des collaborateurs.

Quelles sont mes motivations? Transmettre mon expérience à mon équipe, aux études de prix et aux équipes travaux. Transmettre les valeurs du groupe: confiance, simplicité, esprit d'équipe et esprit pionnier. Promouvoir la démarche "culture sécurité". Participer à l'épanouissement des collaborateurs et contribuer à une réussite collective !



**Olivier MONFRAY, Directeur Adjoint
Méthodes
(dans l'entreprise depuis 1989)
membre et trésorier du CSE depuis
2018**

Qui suis-je? Je suis Simon DEHOVE, Contrôleur financier à l'agence de Nancy J'ai 12 ans d'ancienneté dans le groupe Bouygues. Après avoir été conducteur de Travaux pendant 8 ans (déjà à l'agence de Nancy sur des projets variés allant des remplacements de tabliers pour la SNCF à la rénovation d'un barrage pour VNF en passant par la création d'ouvrage dans le cadre autoroutier), j'ai basculé vers le poste de contrôleur financier. Dans ce cadre, j'accompagne les opérationnels sur les sujets financiers, mais aussi contractuels et administratifs.

Pourquoi le CSE? Je suis au CSE depuis 2022. En plus du rôle représentatif lié à cette fonction, j'ai rejoint le CSE afin d'apporter autant que possible ma contribution aux différentes manifestations proposées telles que les ASC.

Quelles sont mes motivations? Connaissant la charge de travail des opérationnels, j'essaye de m'attacher au quotidien à être un facilitateur pour eux tout en gardant bien entendu le rôle de contrôle et de garant des règles et autres procédures inhérentes à ma fonction.



**Simon DEHOVE, Contrôleur
financier
(dans l'entreprise depuis 2012),
membre du CSE depuis 2022**

Pour rappel, les membres du CSE restent disponibles pour toutes demandes d'informations !